

saïres embauchent une institutrice bilingue pour enseigner à leurs enfants.

Au début du 20e siècle, les écoles de rang sont faites de bois équarri; plus tard, les moulins à scie apportent la généralisation de la planche comme matériau pour la construction domiciliaire. Le bâtiment se divise en deux parties: les 2/3 servent de classe et la maîtresse d'école habite l'autre section. Un poêle à bois, communément appelé poêle à deux ponts, sépare la classe du logis. A l'arrière de l'école, un petit hangar abrite le bois de chauffage. Suivant le petit corridor qui conduit au hangar, se trouvent les latrines, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Un puits, creusé à l'avant de l'école, approvisionne les élèves et la maîtresse en eau potable. Un élève transporte de l'eau, dans une grande chaudière, dans l'école. L'hiver, maintes fois l'eau gèle dans la chaudière pendant la nuit; on doit casser la glace pour s'y servir.

Groupe d'élèves de l'école de l'Île du Collège. (Fernande Gironne, collection privée)



Tous les élèves de la 1^{ère} à la 7^e années sont réunis dans la même classe. Le nombre d'élèves varie de 30 à 50. Les plus jeunes s'assoient à l'avant et ceux de 7^e année occupent les bancs arrières. Il s'agit des classes à degrés multiples. Pendant que la maîtresse enseigne aux élèves d'un degré, les autres s'occupent à apprendre de nouvelles matières. Le mobilier se compose de grandes tables accueillant 8 personnes et des bancs individuels pour les élèves. A la fin des années 1920, les pupitres doubles (ou à deux places) remplacent les tables.

Les commissaires de Duhamel-Ouest embauchent des filles célibataires pour leurs écoles de rang. Lorsqu'elle se marie, l'institutrice perd automatiquement son emploi; les femmes mariées ne peuvent poursuivre leur carrière. L'institutrice demeure seule à l'école. Quelques-unes d'entre elles demandent à une jeune soeur de coucher avec elle la nuit. Cependant, l'institutrice peut compter sur le bon voisinage des agriculteurs de son rang.

L'école se dresse au milieu du rang afin d'accomoder tous les enfants. Certains élèves demeurent à proximité, d'autres marchent une distance variant entre 2 et 5 kilomètres pour atteindre l'école. La marche à pied constitue le moyen de transport le plus populaire. Matin et soir, les enfants se rendent à pied à l'école. L'hiver, plusieurs attellent un chien à un traîneau et se rendent en classe plus rapidement ainsi.

Avant 1960, des inspecteurs d'écoles visitent tous les établissements scolaires; anxieuse, la maîtresse prépare à l'avance ses élèves en vue du questionnaire de l'inspecteur. Deux fois par année, il frappe à la porte des écoles. La première visite se déroule en septembre, peu après le début des classes. Il donne des directives à l'institutrice et vérifie sa préparation de classe. L'inspecteur examine également l'état physique de l'école et sa propreté à l'intérieur. Il remet ensuite son rapport comprenant les modifications à apporter, si nécessaire.

Le printemps, les élèves et l'institutrice reçoivent à nouveau l'inspecteur. Cette visite est plus longue; les élèves passent des examens dans toutes les matières enseignées. Les examens et la visite terminés, l'inspecteur alloue une note à l'institutrice, qui varie de 0 à 10. Une bonne note vaut une prime en argent, tandis qu'une basse note peut occasionner le congédiement.

Les conditions de travail et de vie dans les écoles de rang ne sont pas très bonnes; les salaires sont bas, les femmes gagnent la moitié du salaire des hommes pour un travail égal; elles doivent aussi faire le ménage et le confort ne règne pas dans l'école. Ces facteurs réunis créent un climat propice à l'implantation d'un syndicat chez les institutrices et les instituteurs. Le syndicalisme se développe au début des années 1950 dans toutes les écoles du Témiscamingue. En 1955-1956, se tient la première négociation d'une convention collective, entre le syndicat des institutrices et les commissions scolaires locales. Celles de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest participent elles aussi à ces négociations.

Au milieu des années 1960, deux structures syndicales coexistent chez les enseignants au Témiscamingue. La première se rattache à la Commission Scolaire Régionale du Cuivre et regroupe les enseignants et les enseignantes de niveau secondaire. L'autre, la fédération diocésaine, englobe tout le personnel enseignant du Témiscamingue, de Rouyn-Noranda et de Malartic. En 1968, ces deux syndicats s'unissent et forment l'Association des Enseignants du Nord-Ouest québécois (AENOQ). Quelques années plus tard, l'Association change de nom; elle opte pour l'appellation "Syndicat des Travailleurs et des Travailleuses de l'enseignement du Nord-Ouest québécois" (STENOQ).

La réforme scolaire du début des années 1960 amène la fermeture des écoles de rang et la centralisation des écoles au village. Depuis plusieurs années, les élèves de Duhamel-Ouest se rendent à Ville-Marie pour poursuivre leur cours secondaire. A compter de 1960, les élèves du primaire se déplacent eux aussi à bord d'autobus scolaires pour se rendre à l'école de Ville-Marie. La Commission Scolaire de Duhamel-Ouest vend les écoles à des particuliers. Plusieurs d'entre elles datent d'une dizaine d'années ou moins. Au début des années 1950, le gouvernement du Québec a fait reconstruire de nouvelles écoles de rang, en utilisant un nouveau modèle. A titre d'exemple, l'école du rang 4 loge la famille Léonel Legrand, celle de la Petite Rivière est devenue le chalet d'été de la famille Lefort au lac Témiscamingue.

L'éducation au village

La première école au village de Ville-Marie s'ouvre en 1887 sous la gouverne des Soeurs Grises. La classe se situe dans le haut de l'hôpital, pièce initialement conçue pour un lavoir. Puis, en 1891, les commissaires font construire une nouvelle école de deux classes au village. Ils confient la responsabilité de l'enseignement aux Soeurs Grises. Les soeurs institutrices demeurent à l'hôpital jusqu'en 1908, année de l'ouverture du Pensionnat.

La Commission Scolaire de Ville-Marie embauche les Soeurs Grises à l'école du village de 1889 à 1901, année où elle ne renouvelle pas les contrats des soeurs et embauche deux instituteurs laïcs. La question salariale est à la base de ce désaccord entre la Commission Scolaire et la Supérieure de Ville-Marie. En 1898, les deux religieuses de l'école du village gagnent 150\$ chacune par année. En 1900, le salaire monte à 175\$. L'année suivante, la Soeur Supérieure demande 200\$ par religieuse pour enseigner à l'école. La Commission Scolaire refuse et fait appel à deux instituteurs laïcs qu'elle paie 150\$ chacun par année.

Le 18 août 1902, 14 contribuables de la municipalité scolaire de Ville-Marie signent une pétition faisant part de leur désir d'embaucher à nouveau les Soeurs Grises pour enseigner à l'école du village. Finalement, la Commission Scolaire signe un nouveau contrat avec les religieuses; elle embauche trois soeurs; celle qui enseigne à l'école modèle gagne 200\$ par année et les deux autres, 150\$ chacune.

En 1908, la Commission Scolaire construit une annexe à l'école du village pour loger les Frères Mariste, qui viennent d'arriver à Ville-Marie, pour diriger l'école des garçons. Les filles fréquentent le nouveau Pensionnat ouvert en septembre de la même année. Une entente intervient entre la Commission Scolaire et la Communauté des Soeurs Grises pour que ces dernières enseignent et accueillent dans leur école les filles de Ville-Marie. En retour, la Commission Scolaire paye le loyer de deux classes et le salaire des deux religieuses enseignantes.

Vers 1910, l'école, sous la responsabilité des Frères Maristes, est la proie d'un incendie. Peu après, les Frères construisent une



Un Frère de Saint-Gabriel et un groupe dans la cour du Collège Saint-Gabriel, école qui fait place aujourd'hui à la CSLT. (Lise Blais Boucher, collection privée)

Une classe de filles de l'Ecole Bruyère, l'ancien Collège Saint-Gabriel. (Lise Blais Boucher, collection privée)



nouvelle école. Sur cet emplacement, s'élève aujourd'hui le centre administratif de la Commission Scolaire Lac-Témiscamingue. A compter de 1930, ce bâtiment devient le Collège Saint-Gabriel et est fréquenté par les garçons du village. Au milieu des années 1950, il accueille les filles du village et on le baptise l'Ecole Bruyère.

Arrivés à Ville-Marie en 1908, les Frères Maristes enseignent aux garçons jusqu'en 1915, année de leur congédiement. Au printemps 1930, la Commission Scolaire et la Chambre de Ville-Marie unissent leurs efforts et recherchent activement une communauté de religieux enseignants. En mai, la Chambre de Commerce écrit à la maison-mère des Frères de Saint-Gabriel à Montréal. En août, le Provincial de cette

Les Frères de Saint-Gabriel de Ville-Marie. (Comité du Centenaire)



congrégation se rend en visite à Ville-Marie et répond favorablement à l'offre de la Commission Scolaire. En septembre 1930, les Frères de Saint-Gabriel prennent en charge l'école des garçons du village. En 1939, ils y établissent un petit juvénat; cependant, ce projet ne fonctionne pas et les Frères de Saint-Gabriel doivent le fermer au bout d'un an. L'idée refera surface quelques années plus tard.

En effet, le 1er août 1956, Mgr Maxime Tessier, évêque de Timmins, autorise les Frères de Saint-Gabriel à construire un juvénat à Ville-Marie. Ouvert en 1958, le Juvénat accueille environ 80 élèves, dont 50 de l'extérieur de Ville-Marie, en cette première année. En 1959, le Département de l'Instruction Publique fait construire une nouvelle école secondaire centralisée.

En 1961, Ville-Marie compte plusieurs écoles régulières et spécialisées. Pour les filles, on retrouve une école primaire centralisée, une Ecole Normale, un cours spécial ménager et un Institut Familial. Les garçons comptent aussi sur plusieurs institutions d'enseignement: une école primaire centralisée, une école secondaire, un juvénat et une école moyenne d'agriculture. Plusieurs élèves de l'extérieur de Ville-Marie fréquentent ces écoles.

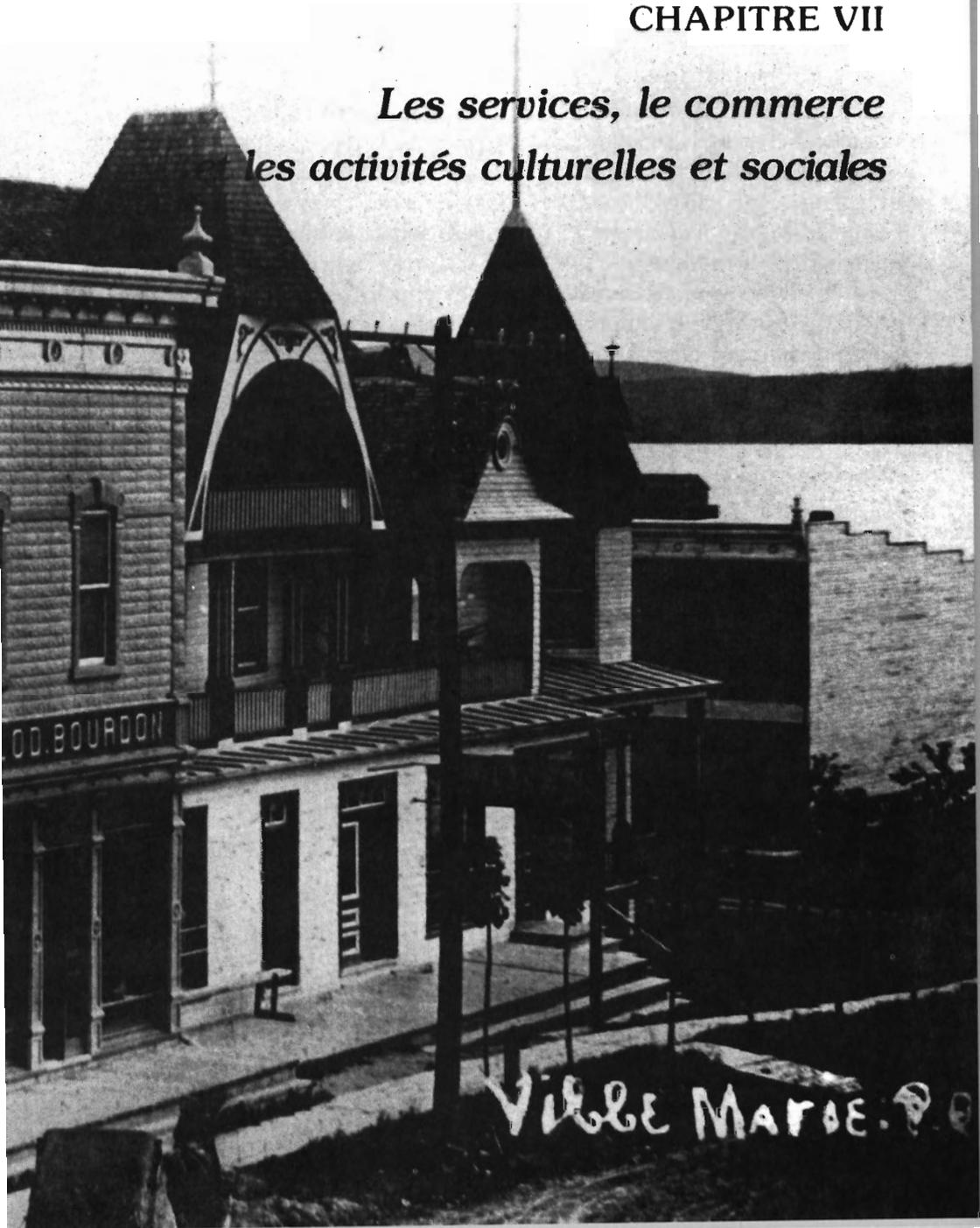
La présence de plusieurs écoles spécialisées, entre autres, contribue grandement à faire de Ville-Marie le centre de services du Témiscamingue.

Des commerces de la rue Sainte-Anne, près de la rue Notre-Dame, où est situé aujourd'hui Sports Experts. (Société d'Histoire du Témiscamingue)



CHAPITRE VII

Les services, le commerce les activités culturelles et sociales



7.1 Ville-Marie, centre de services du Témiscamingue

a) Portrait général au fil des ans

Dès sa fondation, en 1886, Ville-Marie s'impose comme centre de services de la région. Certes, à cette époque, seulement quelques familles de colons habitent les différents cantons du Témiscamingue, mais elles doivent venir à la Baie-des-Pères pour les services religieux, les services de santé, faire leurs achats au magasin général ou encore pour les services de l'Agence des Terres de la Couronne; de plus, le quai de Ville-Marie constitue la porte d'entrée et de sortie de la région. Les agriculteurs prennent le bateau à ce quai pour se rendre en Ontario ou pour aller visiter des parents et amis demeurant au sud ou au nord du Témiscamingue.

Il s'agit de la première localité à apparaître au lac Témiscamingue. Également, Ville-Marie abrite le siège social d'organismes fort actifs dans le domaine du développement régional: la Chambre de Commerce de Ville-Marie (organisme à caractère régional) fondée en 1908 et la communauté des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Cette dernière est à la base de l'ouverture et du développement non seulement de Ville-Marie, mais de tout le Vieux-Témiscamingue.

Jusqu'en 1910, le presbytère de Ville-Marie dessert les missions catholiques, de Témiscaming à Notre-Dame-du-Nord, en plus de Fugèreville et Latulipe. Ensuite, les Oblats, appuyés par d'autres membres du clergé séculier, s'occupent du développement des coopératives oeuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de l'épargne et du crédit et de l'électricité.

Les Soeurs Grises participent elles aussi au développement des services à Ville-Marie, notamment par la mise sur pied du système de santé et de l'éducation spécialisée. De plus, elles demeurent dans cette localité et participent à la vie sociale du village. La présence d'autres communautés religieuses donne un cachet spécial à Ville-Marie. Les Frères Maristes arrivent en 1908, les Frères de Saint-Gabriel s'établissent en 1930 et, le 9 juin 1937, les Soeurs de Notre-Dame-Auxiliaires élisent domicile à Ville-Marie, arrivant de Mont-Laurier. Elles



Le magasin de la Hudson's Bay Company à Ville-Marie, vers 1900; plus tard, ce magasin fait place à l'école des Frères Maristes. (Rita Proulx, collection privée)

habitent la maison de M. Piché, aujourd'hui propriété de Paul Pétrin, sur la rue Sainte-Anne. Elles remplacent les Petites Soeurs de la Sainte-Famille qui s'occupaient du presbytère depuis de nombreuses années.

En 1912, l'abbé Ivanohé Caron, propagandiste hors-pair de la colonisation, parle du développement et des avantages de la région et donne le portrait suivant de Ville-Marie, afin d'inciter d'autres familles à venir au Témiscamingue: porte d'entrée des terres du Témiscamingue, Ville-Marie compte un pensionnat pour jeunes filles, une école pour les garçons sous la tutelle des Frères Maristes, 3 autres écoles, une boulangerie, 4 boutiques de forge, 2 boutiques de charrons, un moulin à scie, un bureau d'enregistrement, une cour de circuit, un agent des terres et forêts, un agent des mines, un hôpital et plusieurs

Au départ des Petites Soeurs de la Sainte-Famille en mai 1937. De gauche à droite: Soeurs Sainte-Ildefonce, Saint-Odilon, Marie de la Victoire, supérieure, Colette, Marguerite de la Visitation et Marie Rochelle. (Archives Deschâtelets)



membres des professions libérales (2 médecins, 2 avocats et 3 notaires). Ville-Marie est aussi le centre commercial de la région et possède plusieurs hôtels et magasins divers.

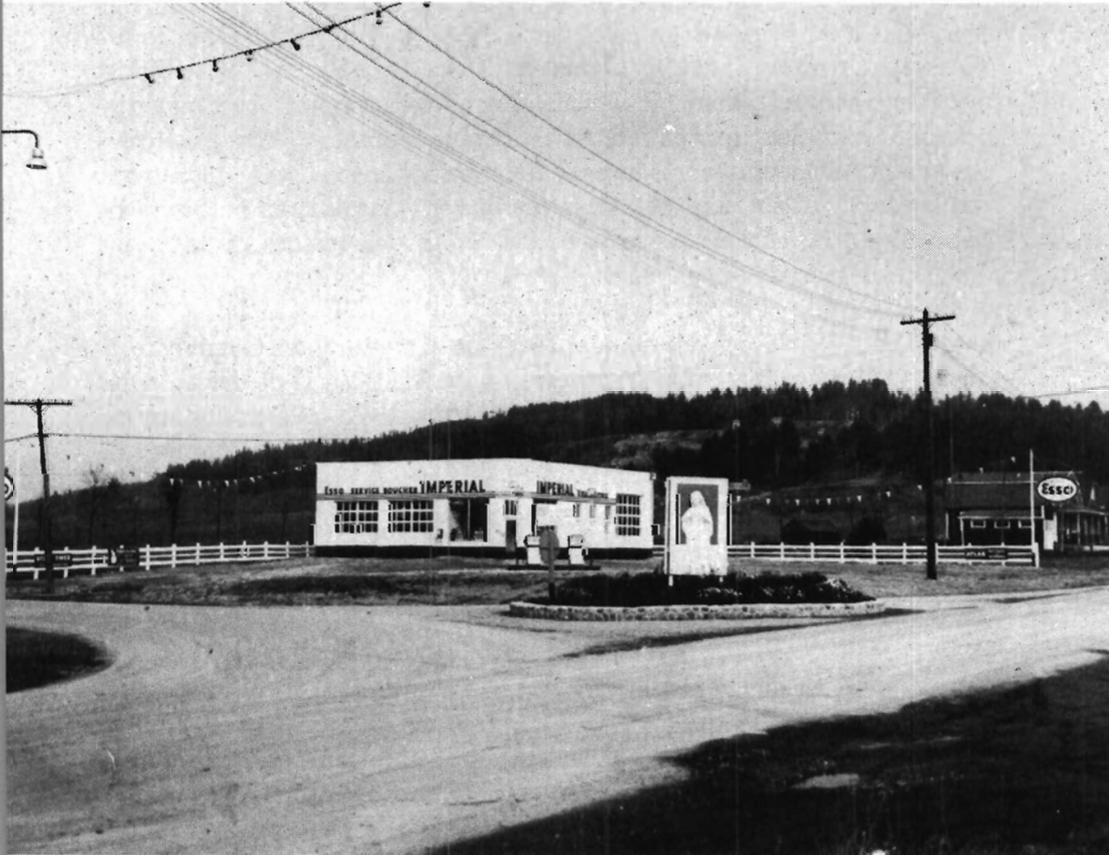
Créée en 1908, la Chambre de Commerce travaille activement à la promotion du Témiscamingue. En 1929, elle publie une brochure sur les avantages agricoles, miniers et industriels de la région du Témiscamingue. Au sujet de Ville-Marie, elle écrit qu'elle est à la dernière page du confort matériel, possédant un aqueduc, un pouvoir électrique, un réseau téléphonique et un système de protection contre les incendies. Ses rues larges et gravelées abritent une succursale de la Banque Canadienne Nationale, un bureau d'enregistrement, une cour de circuit, une agence des terres, une pour la protection des forêts, une autre pour la chasse et la pêche, une sous-agence des mines, une scierie, une fabrique de beurre, un moulin à farine, un comptoir coopératif pour les graines de trèfle et de mil et, enfin, se tiennent à Ville-Marie les expositions régionales de la Société d'agriculture du comté. Plusieurs membres des professions libérales habitent Ville-Marie: notaires, avocats, médecins, agronomes, registrateur, optométriste-opticien, pharmacien, dentiste et arpenteur-géomètre. On y retrouve également plusieurs représentants de métiers spécialisés: plombiers, ferblantiers, marbriers, peintres, menuisiers, jardiniers, cordonniers, selliers et des magasins de gros et de détail, des garages et une usine d'eau gazeuse et de crème glacée.

Au début des années 1960, la Chambre de Commerce se consacre principalement à la promotion de Ville-Marie et des activités à caractère régional qui s'y déroulent. Vers 1978, elle publie un dépliant touristique sur Ville-Marie et Duhamel-Ouest. La Chambre de Commerce énumère les loisirs et les services dont bénéficient ces deux municipalités: des infrastructures de sports et de loisirs (aréna, gymnase, piscine intérieure, salle de quilles, terrains de baseball, piste d'hébertisme, terrain de golf, plage publique, terrain de camping, courts de tennis et un quai public).

Plusieurs clubs et associations à caractère local et régional sont actifs à Ville-Marie: la Chambre de Commerce, la Société d'Histoire du Témiscamingue, la Société Saint-Jean-Baptiste, le club Richelieu, le club Kiwanis, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, un club de l'Age d'Or, l'Unité Dorémy... Ville-Marie compte

aussi un hôpital, le Centre d'Accueil Duhamel, un CLSC, plusieurs hôtels et restaurants, un journal régional, Le Témiscamien, et un poste de radio, CKVM. Les services gouvernementaux, pour la région du Témiscamingue, sont concentrés à Ville-Marie; de compétence fédérale, on retrouve le bureau de poste et le Centre d'emploi du Canada; le gouvernement du Québec possède plusieurs services: le Bureau des véhicules-automobiles, le Ministère des Affaires sociales, le Ministère des Terres et Forêts, le Palais de Justice et le poste de la Sûreté du Québec, le Ministère des Transports, Travail-Québec, le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le Ministère de l'Agriculture, le Bureau d'Enregistrement et une succursale de la Société des alcools.

Le garage Esso de Jos Boucher, vers 1950, aujourd'hui propriété de la famille Roberge. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)



Dans ce dépliant, la Chambre de Commerce parle aussi des services professionnels à la disposition des citoyens de Ville-Marie et du Témiscamingue: arpenteur-géomètre, avocats, comptables agréés, dentistes, médecins, notaires, optométristes et pharmaciens. La Commission Scolaire Lac-Témiscamingue possède son centre administratif et plusieurs écoles dans la localité. En terminant, la Chambre de Commerce parle du Ville-Marie touristique et des endroits à visiter: la grotte Notre-Dame-de-Lourdes, le site historique national Fort-Témiscamingue, le site de la vieille mine d'argent Wright, la Maison du Colon, l'Hôtel de Ville (ancienne Ecole d'agriculture Moffette) l'Île du Collège et les magnifiques paysages du lac Témiscamingue.

Depuis la parution de ce dépliant touristique, quelques nouveaux organismes se sont établis à Ville-Marie; ils renforcent le rôle de centre de services et de capitale régionale joué par Ville-Marie. La Municipalité Régionale du Comté de Témiscamingue (MRCT) compte parmi ces organismes. Elle voit le jour en 1979. En 1984, la MRC procède à la relocalisation de ses bureaux administratifs. Elle achète l'ancienne Ecole Normale des Soeurs Grises et restaure une partie de l'édifice. La vieille partie est démolie et on transforme l'aile arrière en édifice à bureaux pour des organismes à caractère socio-économique.

L'édifice de la MRC abrite 10 organismes différents; au rez-de-chaussée, se retrouvent le Centre des Services Sociaux, la Maison Rouyn-Noranda, le Centre d'Accueil Normand et Référence-Jeunesse. A l'étage, d'autres organismes se partagent les locaux: la Municipalité Régionale de Comté, la Corporation de Développement Economique du Témiscamingue, la Commission de Formation Professionnelle, le Conseil Régional des Loisirs, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Groupe de Soutien à l'Entreprise Jeunesse. Cet édifice administratif inaugurerait ses locaux le 4 octobre 1985.

Dans la décennie 1980, les femmes marquent plusieurs points importants et se donnent des services susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Le 9 octobre 1982, le Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue voit le jour. Peu après, le Comité passe à l'action et, en janvier 1983, le groupe inaugure la Maison des Femmes. Cette maison se situe sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes. Autre point important, l'organisation d'une garderie populaire, la Garderie chez Caliméro. A ses débuts vers 1980, la garderie ouvre ses portes dans un

local du Centre Hospitalier Sainte-Famille. Le 23 septembre 1985, la Garderie Caliméro aménage dans ses nouveaux locaux; il s'agit d'une maison spécialement construite pour la garderie, située à l'angle des rues Richard et Frère Moffet.

Donc, dès 1886, un centre de services se développe au Témiscamingue: Ville-Marie. Depuis 100 ans, les gens de tout le Témiscamingue se rendent à Ville-Marie afin de profiter des différents services: professionnels, commerces, écoles spécialisées, hôpital, bureaux gouvernementaux, CSLT, MRC... et des nombreuses manifestations culturelles qui s'y déroulent.

Les gros bâtiments en briques demeurent l'image caractéristique de Ville-Marie; parmi ceux-ci, se démarque le Palais de Justice.

b) Le système judiciaire et le Palais de Justice

Dès les années 1890, des juges de l'extérieur de la région se rendent à la Baie-des-Pères afin de régler les litiges mettant aux prises le gouvernement, les autorités municipales ou des citoyens. A cette époque, le Témiscamingue dépend du district judiciaire de Pontiac. Les juges se déplacent sur demande, lorsque la situation l'exige. Plusieurs mois peuvent s'écouler entre deux visites d'un juge. Deux juges de paix demeurent en permanence à Ville-Marie; on fait appel à eux pour régler des conflits mineurs. Ainsi, le notaire André Elzéar Guay officie à quelques reprises à titre de juge.

A côté de la justice officielle, les citoyens de Ville-Marie forment leur propre système judiciaire 'populaire' opérant selon leurs propres lois, question de se distraire et de profiter de l'éloignement des 'vrais' tribunaux. Cette cour est présidée par le barbier-coiffeur; celui-ci 'recrute' ses sujets, lorsqu'il pressent qu'il pourra s'amuser. Cette cour visait uniquement à faire disparaître de Ville-Marie tout individu indésirable. Pour faire peur à ces gens, le juge-barbier adopte la sévérité: des peines de 20 ans de pénitencier sont monnaie courante...

Le district judiciaire de Pontiac englobe donc le Témiscamingue et les Témiscamiens doivent parcourir environ 300 milles

pour atteindre Bryson ou Campbell's Bay, où se déroulent les procès. Ceci occasionne des dépenses considérables en temps et en argent. Le 2 janvier 1900, le bureau d'enregistrement du Témiscamingue (deuxième division du comté de Pontiac) ouvre ses portes. Le premier registraire est M. Jules Maillard. Dès 1906, un groupe de Ville-Marie revendique du gouvernement l'amélioration du service judiciaire.

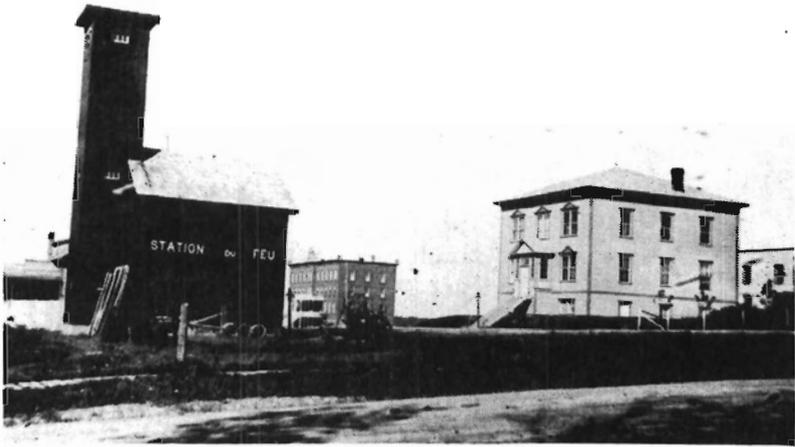
Le Conseil Municipal de Ville-Marie envoie une requête (également signée par le père-curé Chevrier, omi.) au gouvernement du Québec demandant une subvention pour construire une bâtisse servant de prison et de Cour de Circuit. En 1906, Ville-Marie compte déjà un bureau d'enregistrement et une Cour de Circuit. Le Conseil Municipal et les Oblats allèguent que la population (5 000 habitants plus les 5 000 bûcherons-voyageurs des chantiers forestiers) et la réduction des dépenses entraînées par de tels déplacements rendent la situation urgente et justifient sa correction.

Le 3 juin 1907, le Conseil Municipal de Ville-Marie adopte un règlement municipal afin de se doter d'un corps de police. Se référant au Code municipal de la province de Québec, il décide 'd'armer, d'habiller et de loger une force de police' afin de préserver la paix et de protéger la population locale, vu la population flottante qui augmente considérablement. Au début des années 1910, le secteur forestier connaît une vague d'expansion au Témiscamingue et attire de nombreux bûcherons-voyageurs, dont une forte proportion d'immigrants arrivés depuis peu de temps au Canada.

Un des premiers règlements que ce policier doit faire respecter concerne la décence et les bonnes moeurs, règlement adopté par le conseil municipal le 6 juillet 1908. Il comporte trois parties. La première partie de ce règlement interdit toutes espèces de jeux, les maisons de jeux et de débauche; la deuxième permet à la municipalité de charger une taxe maximale de 50,00\$ pour chaque représentation de cirque ou de pièces de théâtre; la dernière partie oblige toutes personnes à être convenablement vêtues lorsqu'elles se baignent ou se lavent sur les plages publiques.

Au printemps 1908, les Oblats donnent un terrain à la municipalité de Ville-Marie afin qu'elle y construise un palais de justice. Ce terrain se situe sur la rue Saint-Gabriel. Vers 1910, Ville-Marie

comptera un Palais de Justice comprenant un local pour les procès, un bureau d'enregistrement et une prison.



A droite, le premier-Palais de Justice sur la rue Saint-Gabriel vers 1915; à gauche, la Station de feu et à l'arrière, le Pensionnat. (Comité du Centenaire)

Au début des années 1910, la prohibition de la vente d'alcool frappe Ville-Marie. En effet, en 1911, un groupe de citoyens fait parvenir une requête au Conseil Municipal afin qu'il prohibe la vente de boissons enivrantes et l'octroi de permis de boisson dans les limites de la municipalité, incluant 'La Pointe', le village actuel et 'Hull'. Ce règlement entre en vigueur le 1er mai 1911, au grand déplaisir des gens de 'Hull', quartier à cette époque surnommé 'Dekuyper-O-Town', puisque ses résidents s'opposaient à ce règlement. André Elzéar Guay est le maire.

Ce règlement ne s'applique pas longtemps. Le 24 janvier 1912, le nouveau maire, M. J.O. Tremblay, élu le 3 juillet 1911, abroge le règlement concernant la prohibition de la vente d'alcool et l'émission de permis de boisson. La prohibition semble un sujet de controverse politique très populaire dans les années 1910 et 1920. Les règlements la concernant sont adoptés, abrogés, réinstaurés... C'est la belle époque des débits clandestins contrôlés des 'bootleggers'. Le 11 novembre 1925, le Conseil de Comté de Témiscamingue embauche M. René Tremblay à titre de constable spécial pour faire respecter la loi sur la prohibition sur tout le territoire du Témiscamingue.



De gauche à droite: René Tremblay et Joseph Alfred (Bill) Bilodeau vers 1931. (Comité du Centenaire)

En 1925, la Chambre de Commerce de Ville-Marie rouvre le dossier du palais de justice: elle revendique la construction d'un nouvel édifice et la création d'un district judiciaire indépendant du comté de Pontiac. Le gouvernement du Québec accède à la première demande et ne donne pas suite à la seconde. En 1927, des représentants du gouvernement se rendent à Ville-Marie et choisissent le site du futur palais de justice, sur la rue Saint-Gabriel nord, à côté de l'autre bâtiment. La crise économique retarde quelque peu l'exécution de sa réalisation, vu les faibles budgets dont dispose le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau.

Finalement, le Ministère des Travaux Publics se voit octroyer des fonds pour mener à bien ces travaux. La construction commence à la fin de l'année 1930 et, au printemps de 1931, les fondations sont terminées. Les travaux de bâtisse débutent à l'été et, en octobre 1932, le Procureur Général de la province de Québec prend possession du Palais de Justice de Ville-Marie. Bernadin Desrochers dirige les travaux de construction.

La Palais de Justice et la Prison forment un seul bâtiment mais parfaitement délimité. Plusieurs matériaux composent la partie extérieure: de la brique pour les murs, de la pierre calcaire au sous-bassement et de la pierre artificielle dans les parties ornementales.

Le Palais de Justice comprend les bureaux du shérif, du protonotaire, des greffes, le bureau d'enregistrement du district, deux cours, une salle pour les témoins, une bibliothèque et une salle pour les membres du Barreau. A la Prison, on retrouve vingt-quatre cellules et deux cachots, trois salles communes, quatre salles pour les gardes et tous les services nécessaires: salle à manger, cuisine, buanderie, lingerie, perquisition, désinfection, infirmerie, pharmacie et parloir. Le logis du géolier se trouve adjacent à la Prison.

Le premier procès?

Le gouvernement prend donc possession du Palais de Justice en octobre 1932; pendant l'année 1933, il termine l'aménagement intérieure et extérieure du bâtiment. Ces travaux consistent dans l'ins-

tallation d'un système d'éclairage, la peinture, la décoration, la modification et l'aménagement du parterre à l'extérieur. Il complète l'ameublement des différentes pièces du Palais et la Prison reçoit les lits pour ses cellules.

Le 27 novembre 1933, les bûcherons employés dans les chantiers du secteur de la rivière Clérion, située au nord du lac Simard, déclenchent la grève; ils protestent contre les mauvaises conditions de vie et de travail et revendiquent des hausses de salaires et un contrat de travail.

Le mouvement débute dans le chantier de l'entrepreneur forestier Raoul Turpin, où se retrouve une majorité de bûcherons-voyageurs et de travailleurs immigrants, arrivés à Rouyn quelques mois plus tôt. Ils déclarent la grève et entreprennent une tournée des chantiers pour convaincre leurs collègues de les suivre; ils ferment tous les chantiers dans le secteur de la rivière Clérion. Début décembre, quelques 400 bûcherons quittent leurs chantiers et se dirigent vers Rouyn-Noranda où sont situés les bureaux de la CIP. Cette grève porte le nom du 'Strake du Clérion'; les bûcherons témiscamiens, parlant français, déforment le mot anglais 'strike'.

La compagnie n'écoute pas les revendications et met la responsabilité de cette grève sur le dos d'organiseurs syndicaux (3 hommes et une femme) venus des chantiers du nord de l'Ontario et soit-disant d'allégeance communiste. Le gouvernement du Québec de M. Taschereau prend partie pour la CIP et condamne à son tour ce conflit ouvrier. Il envoie la police pour le régler. Tous trois entreprennent de briser la grève.

Pendant quelques jours, les bûcherons dressent une ligne de piquetage sur le chemin menant aux chantiers forestiers. Le 11 décembre, la C.I.P. décide de rouvrir ses chantiers et demande à la police d'assurer le passage de ses travailleurs. Les policiers, le sergent Turnbull en tête, arrivent sur les lieux et demandent aux grévistes de se disperser; les bûcherons refusent. Le sergent Turnbull proclame l'Acte des Emeutes et ordonne aux travailleurs de quitter les lieux dans 1/2 heure. Ils n'obéissent pas; les policiers chargent les bûcherons et les dispersent à l'aide de bâtons et de gaz lacrymogènes. Les policiers effectuent 71 arrestations sur les lieux, et d'autres dans la ville de Rouyn, au cours

de la journée. Les autres bûcherons présents sur la ligne de piquetage se sont enfuis dans les bois.

La majorité des grévistes arrêtés sont conduits à la prison de Rouyn. Le 13 décembre, la police transfère les grévistes à Ville-Marie, par avion. Ils sont probablement les premiers à séjourner à la nouvelle prison. Le procès des 77 personnes accusées de ne pas s'être dispersées, après la lecture de l'Acte des Emeutes, se déroule devant le juge Lacoursière, le 20 décembre 1933.

Me Michael Garger, de la Canadian Labor Defense League, plaide la cause des grévistes; 64 d'entre eux plaident coupables et 13 autres (dont les 3 organisateurs) non-coupables. Le juge Lacoursière ne retient pas cette non-culpabilité et condamne les 3 organisateurs, MM. Dungass, Huard et Saunders à 1 an de prison pour être tenus responsables du déclenchement de la grève, 6 autres à 6 mois de prison pour avoir offert une résistance à la police et les 4 derniers à 3 mois pour la même raison. Le juge libère les 64 autres bûcherons. Laissés à Ville-Marie, ils doivent retourner à Rouyn à pied par un froid intense du mois de décembre. D'autres, provenant du Témiscamingue, gagnent leur village de domicile, avant de retourner en forêt en janvier.

Il s'agit fort probablement du premier procès à se dérouler dans les nouveaux locaux de la cour de justice. Premier ou non, il ne fut certes pas le dernier. D'autres personnes séjournent, pour des délits mineurs, à la prison de Ville-Marie. Les Oblats de la paroisse se préoccupent également du sort de ces détenus. Ainsi, le 12 décembre 1932, le père Bourassa, omi., curé de Ville-Marie, demande à l'évêque, Mgr Rhéaume, la permission de profiter d'un local de la prison, spécialement affecté, pour y dire la messe occasionnellement; il comprend un oratoire, un autel et des bancs. L'évêque accorde cette permission, à condition que seuls les détenus, les gardiens et les familles de ces derniers, résidant dans le Palais de Justice, puissent y assister. La messe se célébrait chaque lundi matin à 6.00h. Durant plus de 10 ans, Gilles et Robert Desjardins y ont servi la messe du père Octave Lambert, omi. Après la messe, il portait la communion aux malades à domicile et, lors de tempêtes d'hiver, Léopold Desjardins le conduisait en voiture à cheval.

Vers 1959, une émeute éclate à la prison de Ville-Marie. Les prisonniers mettent le feu à des matelas et à des couvertures et

causent plusieurs centaines de dollars de dommages matériels. Certains d'entre eux auraient menacé leurs gardiens. Ils protestaient contre les mauvaises conditions de détention et la conduite répréhensible de ceux-ci.

Dans les années 1970, le Ministère de la Justice décide de fermer la prison de Ville-Marie. Un mouvement populaire s'organise au Témiscamingue afin de protester contre cette décision du gouvernement, mais en vain. Les Témiscamiens craignent la fermeture d'autres bureaux gouvernementaux situés à Ville-Marie. Cependant, le poste de la Sûreté du Québec demeure à cet endroit.

D'autre part, à l'instar des services, le commerce se développe rapidement à Ville-Marie.

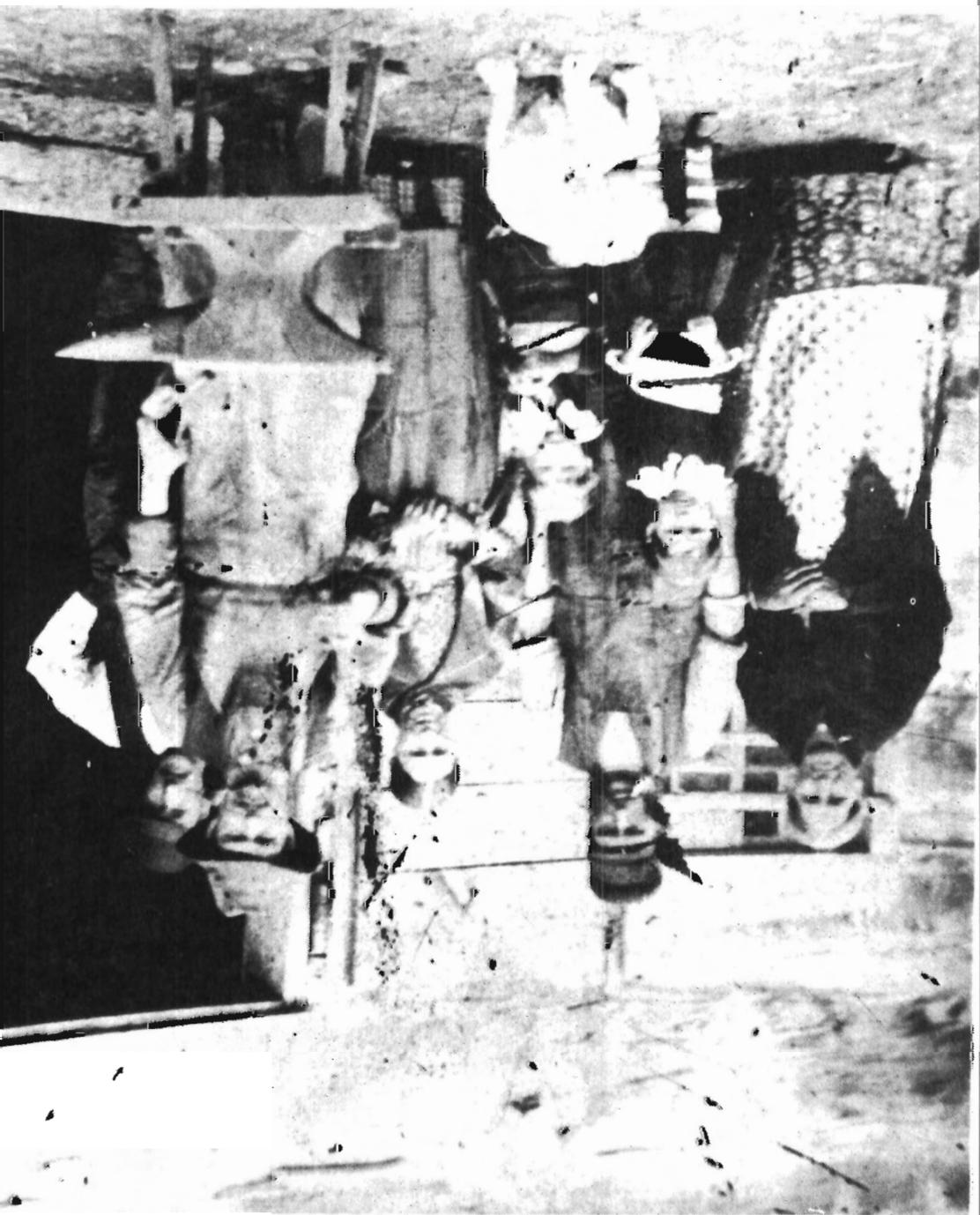
7.2 Le commerce

Le notaire André Elzéar Guay ouvre le premier magasin général de Ville-Marie en 1886. Auparavant, les familles de colons se rendaient au magasin du Fort-Témiscamingue pour s'approvisionner en nourriture et s'acheter des vêtements. Les commerçants de l'époque n'offrent pas une gamme de produits très variés; l'inventaire fort simple répond aux besoins des familles de colons. Les tablettes des denrées de cuisine comprennent de la farine, de la graisse, du lard salé, des haricots, du sel, du sucre, de la mélasse et des biscuits secs. A ceci, s'ajoutent quelques morceaux de linge, des pièces d'indienne pour les dames et des vêtements de drap pour les hommes.

L'éloignement géographique, la faible population et les mauvais chemins reliant les différentes localités du Témiscamingue ne favorisent pas le développement du commerce sur une large échelle à Ville-Marie et dans la région en général. Le commerce se fait donc sur une base locale, principalement. Néanmoins, au tournant du 20^e siècle, les commerces et les industries locaux apparaissent graduellement.

Le Conseil Municipal de Ville-Marie reçoit sa charte le 22 mars 1897. Il débute ses activités peu après et croit utile de légiférer relativement au commerce. Le 4 avril 1899, les conseillers, sous la

Le forgeron Honoré Ladouceur, ses beaux-parents Clarisse St-Pierre et Jean-Baptiste Bérubé, son épouse Marie Bérubé, leurs enfants et à l'arrière-plan droit, Palma Ranger, vers 1889. (Thérèse Bérubé, collection privée)



présidence de M. le maire André Elzéar Guay, adoptent un règlement concernant le poids du pain vendu dans les limites du village. Le règlement se lit comme suit :

‘Il est réglé et statué par ce Conseil que le poids du pain à être vendu dans cette Municipalité sera de huit livres au sortir du four et pendant les dix heures suivantes, et que tout pain vendu en contravention au présent règlement sera confisqué au profit des pauvres et le contrevenant sera en outre passible d’une amende de deux piastres pour chaque contravention’.

La première voiture à pain de la Boulangerie Filteau. (Isabelle Filteau, collection privée)



Le 1er mai 1899, le Conseil Municipal rend obligatoire, pour chaque commerçant, d'avoir un permis pour exploiter une entreprise dans les limites du village de Ville-Marie. Le coût de ce permis s'élève à 5,00\$ par année pour un magasin général et à 2,50\$ pour tous les autres commerces. Ce permis expire le 1er mai de chaque année et une amende de 10,00\$ sera imposée à tous ceux n'ayant pas rempli cette obligation avant le 10 mai de chaque année.

Les bars et les marchands de boisson font aussi l'objet de législations municipales à Ville-Marie. Le 8 janvier 1901, le maire André Elzéar Guay et les conseillers décident qu'ils émettront seulement quatre permis d'hôtels et deux de marchands de boisson. Ils en fixent le prix à 50,00\$; seuls les plus méritants obtiendront sur demande un tel permis. Le 17 avril 1906, le maire, M. Hermas Riopelle, et les conseillers déterminent les heures de fermeture des bars pendant la semaine et interdisent de vendre de la boisson le dimanche.

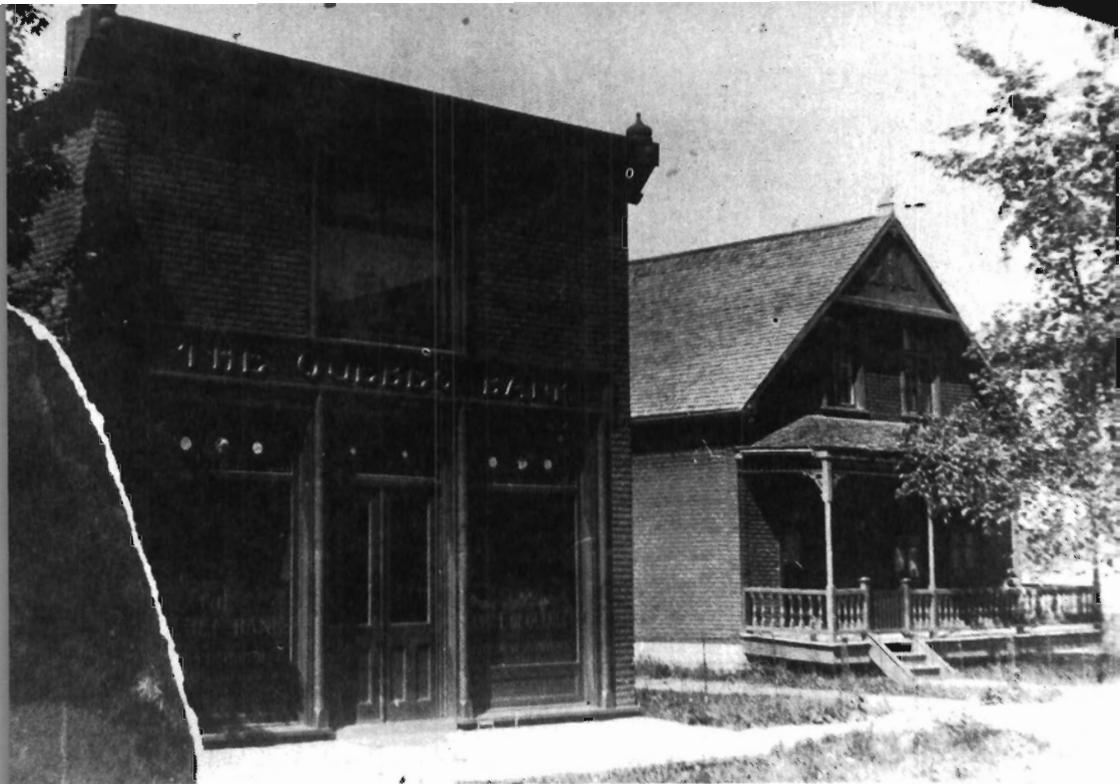
'Les 'bars' seront fermés les samedis à dix heures du soir et les autres jours de la semaine à onze heures jusqu'au lendemain matin à cinq heures, ainsi que le dimanche toute la journée.

'Il sera aussi défendu à toute personne licenciée de livrer de la boisson dans aucune partie de la maison pour laquelle une licence est accordée par ce conseil pour la vente de la boisson durant les heures où les buvettes sont fermées.

'Les rideaux des fenêtres dans les bars devront être tenus levés de manière à ce que l'on puisse voir ce qui s'y passe durant le temps qu'ils sont fermés et une lampe allumée devra être mise sur le comptoir durant la nuit'.

BANQUE D'HOGHELAGA





La Banque de Québec sur la rue Saint-Jean-Baptiste vers 1910. (Comité du Centenaire)

Au fil des ans, divers commerces s'ajoutent aux traditionnels magasins généraux et aux hôtels, notamment les institutions bancaires et financières. En 1905, M. Alphonse Lord arrive à Ville-Marie et ouvre une succursale de la Banque de Québec. Lors d'une fusion, en 1916, elle devient la Banque d'Hochelega. Vers 1925, une autre fusion intervient dans le domaine bancaire au Canada: la Banque Canadienne Nationale achète les actifs de la Banque d'Hochelega et ouvre une succursale à Ville-Marie. En 1936, sous l'égide du clergé et du mouvement coopératif, la Caisse Populaire de Ville-Marie voit le jour. Vers 1975, un groupe d'hommes d'affaires de la région fondent la Caisse d'Entraide Economique du Témiscamingue; son siège social est situé à Ville-Marie. Devenue la Société d'Entraide Economique du Québec, elle devient, en 1985, une succursale de l'entreprise provinciale.

En 1957, Ville-Marie compte 10 établissements manufacturiers. Parmi ceux-ci, la fabrique de beurre fondée en 1932, la meu-

nerie coopérative mise sur pied en 1955, la boulangerie Gérard Héroux qui date de 1933, les Entreprises Albert Lanouette Ltée, créées en 1925, qui fabriquent et embouteillent des eaux gazeuses, les Breuvages Pontiac qui fabrique des eaux gazeuses depuis 1951 et l'Imprimerie du Témiscamingue qui a ouvert ses portes en 1948.

A Ville-Marie, en 1957, les industries emploient 39 hommes, les commerces 90, les transports et communications 37, les établissements de services 48, et 50 travailleurs gagnent leur vie à l'extérieur. Au niveau des salaires, les cols blancs masculins retirent 35\$ à 50\$ par semaine, et les femmes exerçant le même métier de 25\$ à 35\$. Les manoeuvres gagnent entre 0,65\$ et 0,85\$ de l'heure. Le prix mensuel des logements varie entre 20\$ et 40\$.

Dès le 19e siècle, un centre ville apparaît à Ville-Marie et regroupe la majorité des commerces de la localité; l'axe commercial se situe alors sur la rue Sainte-Anne, entre les rues Saint-Gabriel et Notre-Dame. Puis, à la fin des années 1970, un groupe de commerçants se

Le rue Sainte-Anne dans les années 1920; à droite, se dresse l'hôtel Ville-Marie. (Comité du Centenaire)



réunit et fonde un mini-centre commercial sur le Chemin de Guigues, à la sortie nord de Ville-Marie. Les commerçants le dénomment 'Les Galeries Ville-Marie'. Ainsi, Ville-Marie compte maintenant deux places commerciales: le centre-ville et le mini-centre commercial.

A côté des services et du commerce, depuis le 19^e siècle, la culture occupe par ailleurs une place de choix dans l'histoire de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest.

7.3 Les activités culturelles et sociales

Tôt dans son histoire, Ville-Marie développe son secteur culturel. Tantôt fruit de l'initiative du clergé, tantôt des citoyens, le volet culturel vient substituer les divertissements aux problèmes de la vie quotidienne et aux fluctuations économiques.

En 1888, deux ans à peine après la fondation du village, quelques comédiens fondent la Société d'Opérette de Ville-Marie et s'exécutent publiquement dans un hangar prêté par les Pères Oblats. Les principaux acteurs sont Louis Maillard, Jules Maillard et Honoré Ladouceur. En 1888, le Dr Charles Alphonse Dubé fonde un chœur de chant mixte. En 1905, le Père Octave Lambert le remplace et dirige, pendant de nombreuses années, la Chorale de Ville-Marie. Également, pendant l'hiver 1896, M. Arthur Pelletier fonde la Fanfare de Ville-Marie; le Père Lambert en prend la direction en 1905. Pendant plusieurs années, la Fanfare est présente à toutes les manifestations culturelles et organise des concerts publics le dimanche.

A côté de ces divertissements 'pour adultes', les enfants possèdent eux aussi leurs propres loisirs. Augustin Chénier, dans un texte intitulé 'L'atmosphère au Témiscamingue de 1908' décrit les passe-temps favoris des enfants de cette époque:

'Le village de Ville-Marie s'étendait dans le quadrilatère formé des rues Notre-Dame, Maisonneuve, Saint-Gabriel et Avenue de Lourdes. ... A l'endroit de la rue Saint-André qui fait face à la Saint-Jean Baptiste, une déclivité de terrain assez prononcée retenait l'eau, au printemps, pendant plusieurs

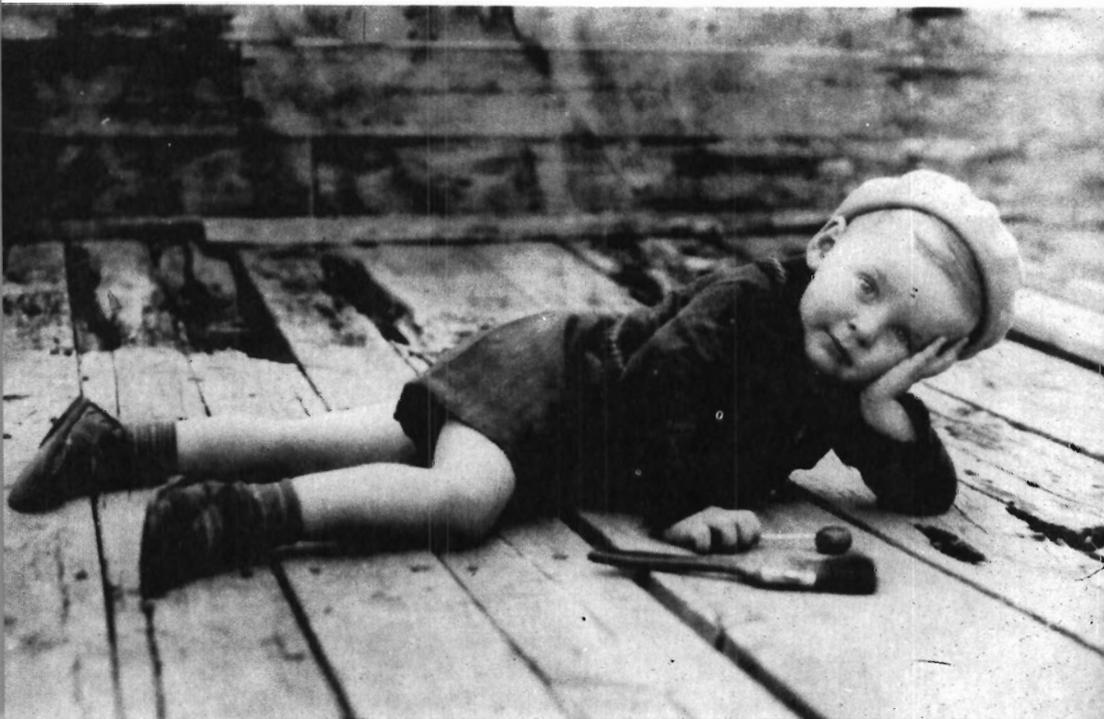


Les premiers musiciens de la Fanfare de Ville-Marie en 1896. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

semaines. C'était l'endroit où les petits gars étalaient leur talent inventif. On sait que l'enfant s'amuse à faire, en miniature, ce à quoi ses aînés s'occupent. Comme nous venons de le voir, la grande activité se résumait aux chantiers en hiver, à la navigation en été. Pour la marmaille, devant un si beau lac, que faire sinon la navigation. Aussi bien, pour tout le temps qu'il conservait son eau, notre marécage servait à l'évolution d'une nombreuse flotte, peut-être un peu disparate, mais quand même très active: Chaloupes à voile, bateaux pourvus de moteurs fabriqués de vieux cadrans, répliques du 'Météor', chalands trapus mais qu'aucune vague ne pouvait faire chavirer, ou simple bout de planche taillée à la hache et surmontée d'un clou à finir comme mât de beaupré, un autre clou de cinq pouces, tout rouillé, pour

celui de misaine et une allumette plantée dans un trou de noeud pour pavillon arrière. ... Faisant suite, par le sud, à notre étang municipal la forêt commençait à s'étendre jusqu'à l'infini. De ce point de départ jusqu'au ruisseau Beaudin, c'était la réserve forestière juvénile où s'exécutaient les grandes opérations. Toute une organisation! Chevaux à deux pattes, charretiers, traîneaux doubles et simples, chaînes, câbles et tout le grément. Pendant une certaine saison, une paire de chats domptés exécutait autant de travail d'empilage que ses compétiteurs sans poil. Evidemment, pour coordonner tout le mouvement, des officiers avaient été élus démocratiquement, à partir du 'boss' jusqu'au piqueur en passant par le 'foreman' et le commis. Celui-ci avait, en plus

Jacques Blais, fils du photographe Euclide Blais. (Lise Blais Boucher, collection privée)



des comptes à tenir, la charge du magasin de provisions; ce magasin consistait exclusivement en bons achetés à un sou la douzaine et revendus à trois pour un sou. Les opérations commençaient après la saison de navigation municipale pour se terminer par une certaine nuit sans lune, spécialement choisie par un groupe révolutionnaire pour la mise à sac du magasin de provisions...

Etonnant, tout de même, que les jeunes freluquets que nous étions alors, n'aient pas pratiqué plus de deux ou trois fois le jeu qui consiste à se procurer la réplique imprimée d'un passant. Le jeu est pourtant simple et pratiquement sans risque pour les exécutants, pourvu qu'il se fasse un soir, préféralement sans lune: Après un bon orage ou une période de pluie tenace, la glaise détrempée est prête à recevoir toute empreinte du sujet qui lui est présenté. Une broche à foin attachée solidement à la souche de deux arbres qui font bordure de chaque côté du passage glaiseux et le procédé est infailible. Le premier promeneur qui se présente ne peut s'exempter de laisser dans la glaise pétrie une empreinte caractéristique de sa personnalité, les bras et les doigts tendus à l'avant dans un geste de protestation. Naturellement, la secte de cagoulards est à l'abri d'une clôture, de l'autre côté du chemin, pour vérifier la technique de l'opération: degré de plongée, distance parcourue par la glissade avant l'arrêt, etc. Mais elle est là surtout pour constater de quelle personne il s'agit: Est-ce une femme, un homme, monsieur le Maire ou monsieur le Député?' (pp. 5-6).

Outre les loisirs personnels (jeux d'enfants, sorties, fréquentations amoureuses, parties...), les activités organisées prennent place rapidement dans la société villemarienne. En 1936, un groupe de citoyens projette la construction d'un cinéma à Ville-Marie. Les Oblats craignent la direction que prendrait ce cinéma, dirigé par des laïcs, et s'opposent à ce projet. A la place, ils décident, de concert avec l'évêque, Mgr Rhéaume, la construction d'une salle paroissiale. Ils obtien-



La Fanfare devant le restaurant Albert Filteau, où est située aujourd'hui la Banque Nationale. (Lise Blais Boucher, collection privée)

nent les plans au début de l'année 1937 et les travaux de construction commencent au printemps; la salle paroissiale de Ville-Marie ouvre ses portes en août 1937. Antérieurement, toutes les activités culturelles avaient lieu dans la vaste salle du troisième étage du Collège Saint-Gabriel, aujourd'hui le centre administratif de la CSLT.

La salle, située sur la rue Notre-Dame-de-Lourdes, à l'angle de la rue Saint-Gabriel, mesure 96 pieds sur 42 et comporte un sous-sol. Elle peut contenir 400 personnes et sert à plusieurs fins socio-culturelles; au sous-sol, il y a un jeu de quilles et un local qui, loué à la Commission Scolaire, sert de classe pour les garçons. La salle à l'étage sert de local de réunion pour les organismes de Ville-Marie: l'UCC, la Coopération Régionale, les Chevaliers de Colomb, la Chambre de Commerce, les Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc, le Cercle des Fermières, les Cours de Préparation au Mariage, les jeux de société organisés au profit des diverses oeuvres paroissiales; une cabine spécialement aménagée permet la projection de films dont le choix relève des Pères Oblats. La salle paroissiale compte aussi une cuisine et un restaurant, utiles à la préparation des nombreux banquets et réceptions de toutes sortes. Les élèves de l'Ecole Normale, de l'Ecole d'Agriculture, des écoles paroissiales, ainsi que des amateurs locaux y présentent des pièces de théâtres au grand public. En 1935, sous la direction d'Augustin Chénier, une troupe amateur exécute, au Collège Saint-Gabriel, l'opérette 'Les cloches de Corneville', avec choeur et orchestre. Les rôles principaux sont tenus par le Dr Albini Jeannotte et son épouse, les parents du ténor canadien Jean-Paul Jeannotte. En 1944, les spectateurs applaudissent l'opérette 'Lolita', où Mme Huguette Laporte, soprano, tient le premier rôle.

A l'été 1937, les communautés religieuses (Oblats et Soeurs Grises) et un groupe de citoyens organisent les festivités du cinquantième de l'ouverture de l'église de Ville-Marie. Les activités se déroulent les 10, 11 et 12 août.

Les sports, baseball et hockey principalement, offrent des divertissements très populaires à la gent villemarienne. Ville-Marie et Duhamel-Ouest possèdent leurs propres équipes de balle et de hockey. En plus de s'affronter, ces deux équipes font partie d'une ligue régionale regroupant plusieurs localités témiscamiennes. Ces rivalités sportives ne sont pas sans raviver les fameuses 'chicanes de clocher'. Elles

perdent leur importance avec l'avènement de la télévision qui, désormais, occupe les loisirs.



Des hockeyeurs sur la patinoire de Ville-Marie. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

Outre ces activités socio-culturelles sanctionnées par les Oblats, les citoyens et les citoyennes en organisent d'autres qui déplaisent aux autorités religieuses de Ville-Marie. A plus d'une reprise, les Oblats s'élèvent contre l'organisation de courses de chevaux à l'Ovale de Ville-Marie. En effet, en 1938, le père Louis-Philippe Jutras, curé de la paroisse, écrit à l'évêque, Mgr Louis Rhéaume, se plaignant de la forte popularité des courses, organisées par M. Charles Lefebvre, et de la présence de nombreuses personnes d'autres localités du Témiscamingue, tant québécois qu'ontarien, pour assister à ces représentations. Il souhaiterait que les organisateurs de ces courses soient punis afin de bannir de sa paroisse cette activité qui a lieu le dimanche, empêchant ainsi les paroissiens d'assister aux offices religieux.

Malgré tout, les Témiscamiens, amateurs de chevaux et de paris, se rendent en grand nombre à l'Ovale pour y voir à l'oeuvre les jockeys et leur cheval de course: le Joker d'Albert Courtemanche, le Doreen Harvester de Gabriel et Aldas Cholette, le June Harvester de Wilfrid Paiement d'Earlton, le June Gratton d'Edouard (Ti-Blanc) Neveu de Laverlochère, le Tom Long Boat de l'écurie Brown de New-Liskeard, le Grayda Gratton de Léopold Desjardins, sans oublier celle qui fut la gloire des Villemariens, Rose Carleton de MM. Octave Perron, Alfred Bellehumeur, Albert Desrochers, Dr Louis Godbout et Dr Jacques Barrette.

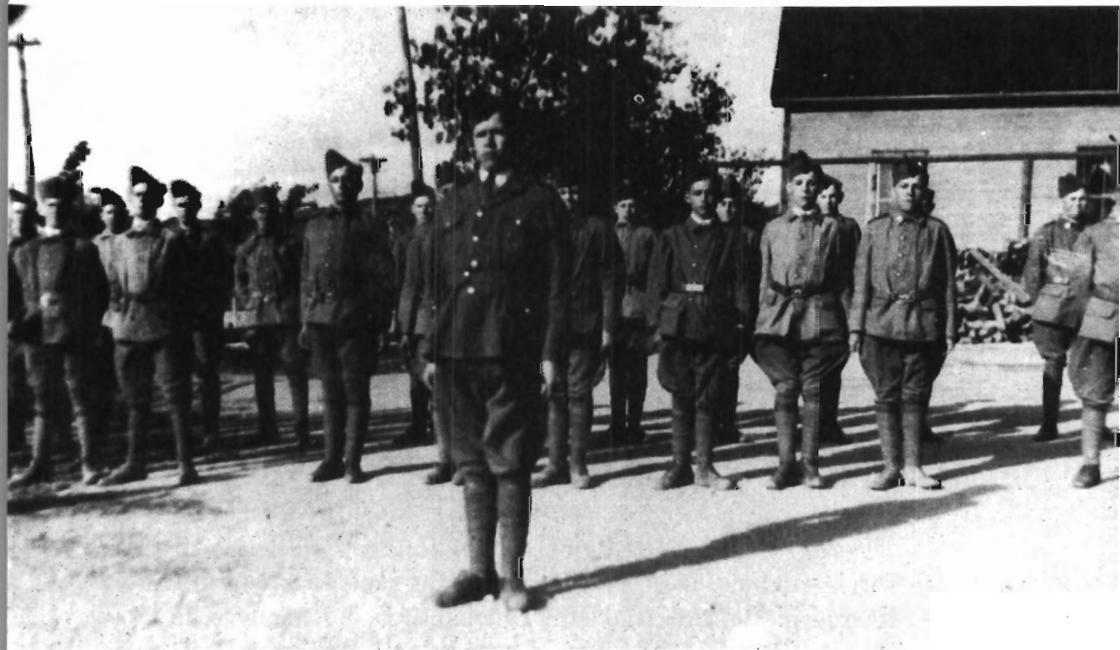


M. Horace Cholette pose fièrement avec son cheval sur la piste de l'Ovale de Ville-Marie vers 1950. (Archives Société d'Histoire du Témiscamingue)

En 1949, un groupe de personnes fondent la Société Historique du Témiscamingue (SHT). Cinq individus signent la charte officielle de l'organisme: MM. Augustin Chénier, Roland Barrette, le Dr Jean Savoie, le Père Oblat Octave Lambert et Mgr Louis-Zéphirin Moreau. La première réunion de cet organisme se tient le 15 mars

1949. La Société historique du Témiscamingue se fixe comme buts d'acquérir le Vieux-Fort, de mettre en valeur la maison du Frère Mofette (aujourd'hui la Maison du Colon), d'interviewer les pionniers de la région et de mettre en sûreté les documents colligés dans les voûtes du Palais de Justice.

Ces actions ne se réalisent pas toutes la première année! Au sujet du Vieux-Fort, les Oblats devancent la Société Historique et se portent acquéreurs du site et des bâtiments existants, vers 1960. Ils démolissent ceux-ci, jugés trop dangereux, puisqu'ils tombent en ruines, et, devant l'impossibilité pour les Oblats d'entreprendre des travaux de réparations, ils revendent le site à Parcs Canada, le 27 septembre 1970. Pendant de nombreuses années, la SHT tente, sans succès, de transformer la maison du Frère Mofette en musée. Finalement, le 27 novembre 1978, la Maison du Colon est classée bien culturel. Depuis l'été 1979, elle ouvre ses portes aux visiteurs et, chaque année, la SHT y présente un thème nouveau sur l'histoire du Témiscamingue. Enfin, il a fallu attendre jusqu'à l'automne 1985 avant que le centre d'archives de la SHT soit localisé au Palais de Justice!



Le corps des Cadets de Ville-Marie en 1928. (Comité du Centenaire)

La présence des Oblats et des Soeurs Grises se reflète aux niveaux religieux, social, économique et moral. Ces deux communautés surveillent tout et voient à ce que les paroissiens et les paroissiennes respectent les principes moraux qu'elles véhiculent. L'exemple de la danse est révélateur. Pendant longtemps, les évêques du diocèse défendent à leurs ouailles de danser, que ce soit lors des fêtes familiales ou lors de rassemblements populaires. A titre d'exemple, en mars 1952, l'évêque écrit au père-curé de Ville-Marie afin de lui rappeler le règlement interdisant la danse dans le diocèse. Le père-curé aurait permis à des gens mariés et à des jeunes, sous la surveillance de leurs parents, de danser sur de la musique folklorique canadienne.

Lors du centenaire de la Confédération canadienne, en 1967, la Ville de Ville-Marie (la municipalité a obtenu son statut de ville le 6 décembre 1962) présente un projet dans le cadre des 77 projets du gouvernement fédéral. Accepté, il résulte en un centre culturel et sportif évalué à 200 000\$. Il s'agit d'un édifice de 100 pieds de côté, construit à l'intersection des rues Saint-Gabriel et Saint-André. Selon le projet initial accepté par le gouvernement du Canada, ce bâtiment pourrait se décrire comme suit:

'Le hall d'entrée donnera accès à une bibliothèque-cinémathèque, à gauche, à une salle polyvalente de 300 sièges comprenant une scène et deux loges pour les artistes, au fond, et à une salle de comité, à droite. En prolongement de ce hall, un corridor débouchera sur une porte de sortie, à gauche, sur les bureaux d'administration, et tout au fond, sur une pièce servant de discothèque. Le sous-sol comprendra des ateliers de céramique, de mosaïque et de poterie, un restaurant, six allées de quilles et une piscine de 28 pieds par 60 pieds, ainsi que tous les services complémentaires. Une entrée, à l'arrière, donnera accès à la piscine'.

Récemment, la ville de Ville-Marie recevait une subvention pour relocaliser la bibliothèque municipale, affiliée à la Biblio-Munip. (auparavant Bibliothèque centrale de prêt -BCP-), au sous-sol du Centre culturel et sportif. Les nouveaux locaux de la Biblio remplacent les

allées de quilles depuis le 20 mars 1985. L'inauguration officielle a eu lieu le 26 avril 1986.

Dans les années 1970, la vie théâtrale à Ville-Marie et au Témiscamingue renaissait, après les belles années de la troupe 'Les Barbus'. Elle réunit Jean Girard, Guy Chénier, Paul DuMesnil, Georges Scrive, Guy Burelle et le frère Philippe Paquette, omi., à la technique. De 1956 à 1962, les Barbus se sont attirés de nombreux applaudissements des Témiscamiens. En 1973, plusieurs comédiens et comédiennes amateur(e)s fondent l'union Théâtrale des Jeunes Témiscamiens (UTJT). Cette troupe interprète quelques pièces (dont leur première, *Le Petit Prince*) en plus de faire des créations collectives. L'UTJT se produit dans toutes les localités du Témiscamingue et ne compte sur aucune salle fixe.

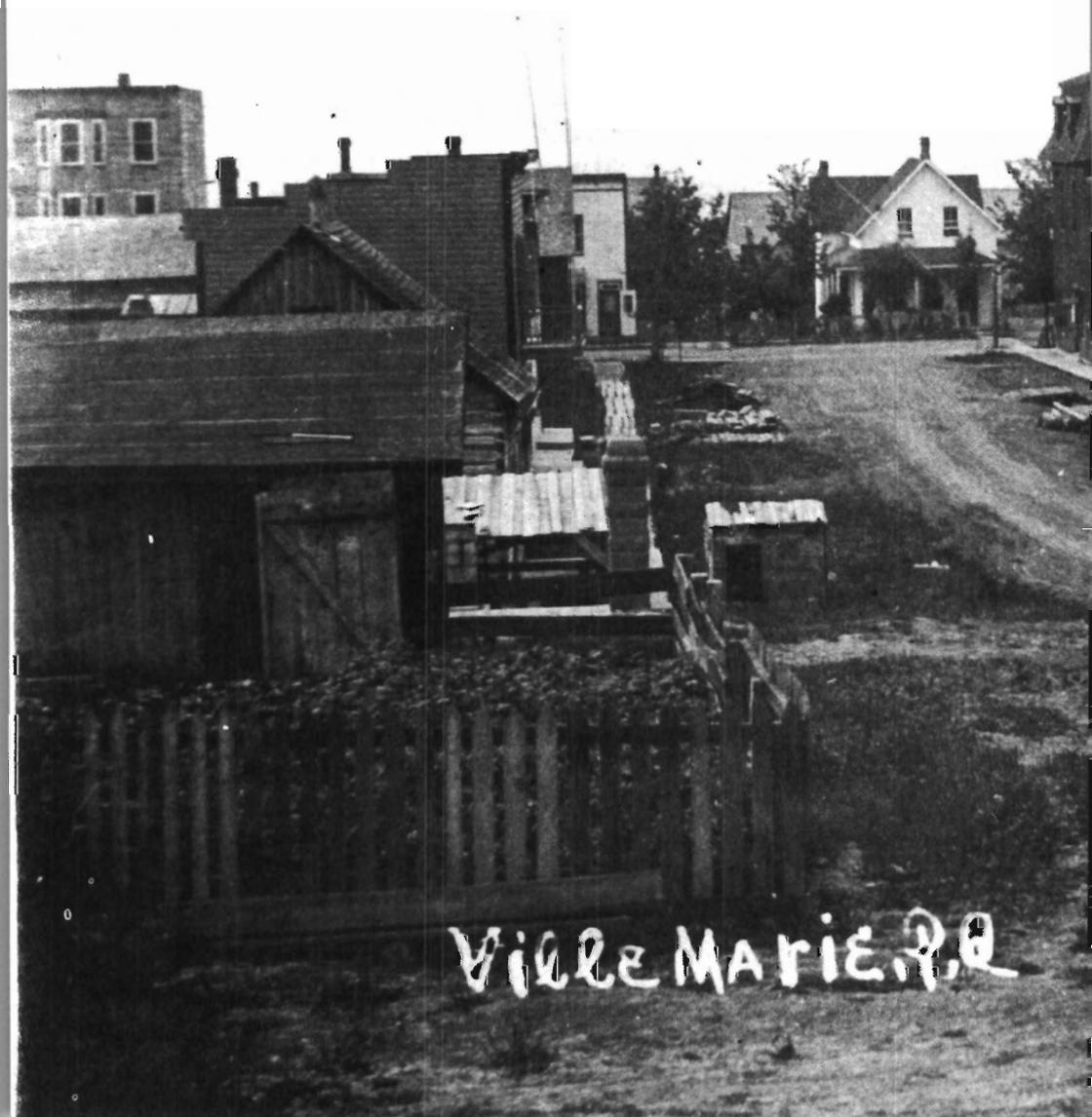
Un des instigateurs de l'UTJT, Mychel Chénier, saborde cette troupe amateur en 1977 et fonde une troupe professionnelle, 'Le Théâtre de la Crique'. Leur première production se fait dans le cadre d'un théâtre d'été au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Ville-Marie, cette même année. Par la suite, le théâtre d'été devient la marque de commerce du Théâtre de la Crique, en plus de quelques pièces produites pendant le reste de l'année. Depuis 1984, il existe, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Ville-Marie, une salle de spectacles et d'expositions portant le nom de Salle Augustin-Chénier, en hommage à celui qui a fait sa marque dans le domaine culturel, entre autres, pendant plus de 50 ans. En plus d'accueillir le Théâtre de la Crique chaque été, la Salle présente des expositions d'artistes de la région, des spectacles divers et des soupers-conférences.

Ainsi, les services et la culture contribuent grandement à l'image originale et à la vocation de capitale régionale que Ville-Marie s'est forgée au cours de ses 100 ans d'histoire.

TROISIÈME PARTIE

La vie quotidienne au village

La rue Saint-Michel vers 1910; l'avant dernière maison à droite abrite la Boulangerie Rémi Filteau. (Jean Rannou, collection privée)



CHAPITRE VIII

Retranscription d'une entrevue orale avec une Villemarienne

*Interviewée: Mme Isabelle FILTEAU, née le 21 janvier 1905 à
Ville-Marie.*



Mon père s'appelait Rémi Filteau, comme mon grand-père. Il est natif de St-Antoine de Tilly, près de Lévy. Il travaillait avec mon grand-père sur une goélette sur le fleuve St-Laurent; quand les bateaux à vapeur sont arrivés, ils ont abandonné cela et la famille a déménagé à Hull, où la compagnie Eddy employait beaucoup de monde. De Hull, mon père monte au Témiscamingue, la première fois, en 1886. Il travaille à un moulin à scie près de Témiscaming, le moulin Latour. Le trajet s'effectue en chaloupe de Mattawa à Témiscaming, à cause des portages le long de la rivière. Une religieuse est du voyage: probablement Soeur Raizenne. Ensuite, il prend le bateau à Témiscaming; il s'agit du Météor, dans ce temps-là, peut-être était-ce la Minerve. Le Météor avait des cabines pour coucher.

Il reste au Témiscamingue de 1886 à 1890, puis il va passer 2 1/2 ans en Californie avec son frère jumeau; ils participent au klon-dike. ... A son retour de Californie, il se rend à Hull où il se marie avec Elizabeth Byrnes, d'origine irlandaise; ses parents ont immigré au Canada vers 1850. Rémi et Elizabeth se marient en 1892; le couple a un enfant l'année suivante. La nouvelle famille déménage ensuite à Mattawa, où elle demeure 1 an. Mon père est en tête d'un groupe d'hommes qui travaillent à la construction du chemin de fer entre Mattawa et Témiscaming. ...

Rémi Filteau revient à Ville-Marie avec sa famille en 1894 et il décide de s'ouvrir une boulangerie. Il ne devait pas y avoir de boulangerie, c'est pour cette raison qu'il a décidé d'en ouvrir une; au début, je sais qu'il boulangeait au presbytère, en attendant de bâtir la maison ici. La construction débute en 1894 et la maison a été habitée en 1895. La boulangerie se situait à l'arrière de la maison. Quand on a décidé de construire le couvent en 1908, mon père a demandé aux maçons de venir faire un solage pour la boulangerie (c'est la maison de Mme Bouffard maintenant, sur la rue St-Michel), un solage en pierres, et il fallait aussi faire une grande étendue en pierres pour le fond du four, parce que l'on chauffait au bois dans ce temps-là.

*Isabelle Filteau devant la boulangerie de son père à l'âge de 9 ans.
(Isabelle Filteau, collection privée)*



Le travail de boulangerie se faisait à la main; il a eu des employés: M. Origène Lemay (le père de tous les Lemay d'ici), M. Walford, M. Albert Paré, M. Ernest Héroux et plusieurs autres. Il ne payait pas beaucoup ses employés parce que le pain ne se vendait pas cher: 1 pain pour 0,25\$ (il en contenait 4) et 1/4 de pain valait 0,07\$. ... Si le boulanger que mon père employait était marié, il demeurait ici, les autres avaient leur loyer en haut de chez Mme Walford. En 1920, il vend la boulangerie à M. Arthur Ladouceur, qui demeurait dans la maison d'en face. Ladouceur meurt quelques années après; lui, il a vendu à M. Ernest Héroux, un ancien boulanger de mon père, qui demeurait sur une ferme. ...

La famille Rémi Filteau compte 7 enfants, dont 2 sont décédés. ...

Jeunesse: je suis allée au Pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à l'âge de 17 ans. Le couvent était divisé en 2: il y avait des pensionnaires qui venaient de l'extérieur, parce qu'il s'agissait du seul couvent de la région: ceux de Timmins, Cochrane, Haileybury n'existaient pas. Ici, pour plusieurs filles anglophones, il y avait une classe anglaise avec une institutrice anglaise, une religieuse. Les dernières années, il y venait une centaine de pensionnaires, en plus des corps pensionnaires (les filles de Ville-Marie qui fréquentaient le Pensionnat), et il y avait deux classes d'externes, les classes des filles de la paroisse. Au Pensionnat, il fallait payer, mais pas beaucoup, dans les classes paroissiales on ne payait pas. Ces classes sont déménagées dans l'actuel centre administratif de la CSLT quand les Frères Maristes sont partis et c'est devenu l'école publique, où enseignaient les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa. Les filles et les gars fréquentaient cette école.

Après l'école, je jouais. Mon jeu préféré était la balle, ensuite vers l'âge de 17 ou 18 ans, cela a été le tennis. Le terrain de tennis était situé en face de la maison de M. Gagnon aujourd'hui; l'actuelle demeure de M. Bellehumeur était propriété de M. Bernadin Desrochers; en face, il y avait un terrain vague et M. Desrochers, qui était un homme plus en moyen que les autres dans le village à cette époque, a fait un tennis et certaines personnes étaient invitées à aller.

Avant 1920, les gens de la campagne étaient moins surveillés que ceux du village. A Ville-Marie, fallait pas danser, parce que la danse était défendue. Seuls les sets carrés étaient permis. Les gens de la campagne ont toujours fait des danses dans le temps des fêtes. Duhamel-Ouest avaient bien plus de plaisir que les gens du village. La danse était défendue par l'église dans ce temps-là. Les gens de la campagne dansaient des sets carrés qu'on appelle. Dans le village, on avait commencé à danser des danses modernes (valse...), mais c'était défendu. Même que c'était défendu d'aller patiner le soir quand il y avait une grande patinoire et qu'il y avait l'électricité; c'était défendu pour les filles d'aller patiner le soir. Il y avait 2 cabanes, une pour les hommes et une pour les femmes où il y avait un poêle pour se réchauffer. Les prêtres ont défendu aux filles d'aller patiner le soir parce qu'une jeune fille du village était allée, un soir, dans la cabane des hommes et leur avait conté des histoires 'un peu osées'. Les Enfants de Marie étaient plus surveillées que les autres et interdiction leur était faite d'aller patiner le soir, même si de bonnes lumières éclairaient la patinoire. On avait alors 20-23 ans.

J'ai travaillé à la pharmacie Godbout, à Ville-Marie, pendant 6 1/2 ans à 25\$ par mois, 7 jours par semaine. J'étais vendeuse; on faisait tout dans ce temps-là et j'étais la seule employée du Dr Godbout. Le travail s'étirait de 9 heures le matin à 9 heures le soir, le samedi aussi, même qu'on devait aller le dimanche après la messe pour servir les agriculteurs, qui venaient au village seulement cette journée-là. Plus tard, je gagnais 30,00\$ par mois. J'ai quitté la pharmacie Godbout parce que j'ai trouvé un emploi à l'hôpital de Noranda. ...

La pharmacie Godbout était située où est la banque aujourd'hui, vers le milieu de l'édifice. Au coin, c'était la banque, vers le milieu il y avait la porte de la pharmacie et à côté, le magasin de la Northern Quebec Power tenu par un M. Cormier. ...

J'ai été à l'extérieur de Ville-Marie de 1940 à 1964. ... Je suis revenue pour travailler à l'Unité sanitaire, pendant 7 ans; le bureau était situé dans l'édifice Lalande sur le bord du lac. Je pense que l'Unité sanitaire a commencé à Ville-Marie entre 1928 et 1930, dans le but de contrôler les maladies contagieuses et l'hygiène en général. ... A Ville-Marie, le salaire était de 125,00\$, et les heures

de travail s'étiraient de 9h30 à midi et de 13h30 à 17h00, 5 jours par semaine. ...

Maison familiale et bureau de poste

La maison a été construite en bois équarri par mon père. Elle abritait un bureau de poste du côté sud; l'entrée était située sur la rue St-Michel. Aussi, ma mère tenait un magasin de tissu dans la partie sud. Mon père a laissé le bureau de poste en 1921 lorsqu'il a été malade et c'est Xénophile Loïselle qui l'a poursuivi. Les employées du bureau de poste, situé dans la maison, étaient Mlles Chénier, Morin, Maillard, Verreault et une de mes soeurs.

Au début, la poste arrivait par bateau de Témiscaming (le Long-Sault à l'époque), ensuite le Silverland transportait les passagers et la poste d'Haileybury à Ville-Marie. Plus tard, le train est arrivé à Haileybury, bien avant chez nous. La malle nous arrivait par bateau tous les jours vers 19h00. Avant que la glace prenne sur le lac, il fallait contourner le lac; c'est M. Amable Fleury qui transportait la malle par voiture sur un chaland, de New Liskeard à Notre-Dame-du-Nord, et il arrivait ici pendant la nuit. Il s'en venait en voiture et le lendemain il repartait pour conduire la malle au train. Ceci durait environ 3 semaines à l'automne et au printemps. L'hiver, il y avait des voitures qui traversaient le lac, des voitures couvertes ('stages'), avec du monde à l'intérieur; la malle arrivait vers 16h00 à Haileybury et ici vers 18h00 ou 19h00. La malle arrivait ici tous les jours. Au bureau de Ville-Marie, on faisait la distribution des autres bureaux de poste. Des voitures arrivaient de Lorrainville, de Fabre, de Béarn, de Guigues et de Notre-Dame-du-Nord. On avait également des sacs de malle pour Judge, village situé en Ontario.

On ouvrait le bureau de poste le dimanche pour ceux qui venaient à la messe et ils venaient chercher leur malle ici. Le monde n'écrivait pas beaucoup dans ce temps là. Le bureau était ouvert de 8h00 à 20h00.

Ma mère a tenu un magasin de tissu jusqu'en 1923, année de sa mort. Elle vendait du tissu à la verge à tout le village. Il y

avait un magasin sur la rue Ste-Anne qui s'appelait Ville-Marie Supplies, propriété de M. Welly Chénier. Ma mère avait un magasin pour dames. ... Après sa mort, j'ai vendu la marchandise à madame veuve Euclide Lefebvre, femme de l'avocat.

La maison comptait 10 pièces, en plus du magasin et du bureau de poste. On avait un salon avec des meubles anciens, un boudoir, une salle à dîner et une cuisine. On avait toujours une personne pour s'occuper de la maison parce que ma mère travaillait au magasin. Elle occupait une chambre, de même que le boulanger qu'on engageait. A l'extérieur, on avait un grand hangar à l'arrière, qui logeait le cheval et la voiture à pain recouverte, utilisés pour la livraison du pain. ... La livraison du pain se faisait à tous les jours. Il livrait seulement dans le village, parce que les résidents de Duhamel-Ouest faisaient tous leur pain, de même que plusieurs personnes du village. Il ne fournissait pas les épiceries. Mon père se levait toujours à 6h00, il faisait du pain avec des pommes de terre et il faisait sa levure. Tout se faisait manuellement. Ensuite, on a eu un moteur et le mélange se faisait automatiquement.

La journée du dimanche

Le dimanche, on allait à la messe de 7h00, il y en avait une autre à 10h00. Ce qu'il y avait de spécial, c'est que l'on avait toujours des fèves au lard le dimanche matin; on ne déjeûnait pas tous à la même heure. Les fèves au lard cuisaient dans le four à bois de la boulangerie pendant la nuit. Plusieurs personnes du village venaient porter leurs pots de fèves au lard le samedi soir, on le faisait cuire la nuit et ils venaient le chercher le dimanche matin. C'était la coutume; certaines personnes mangeaient des fèves au lard le vendredi, mais chez nous, c'était plus pratique le dimanche. On déjeûnait entre les deux messes; on allait à la messe de 7h00 et on communiait et on mangeait après cette messe. A la messe de 10h00, on ne donnait pas la communion. Il y avait la communion entre 7h30 et 10h00 pour les cultivateurs qui venaient à la messe de 10h00; ils se rendaient à l'église et recevaient la communion avant la messe. On recevait la communion au début de la messe dans ce temps-là. Après le Concile, cela a changé.

Les rencontres familiales

Les rencontres de familles n'existaient pas dans ce temps-là, parce que les familles n'étaient pas encore faites. On étaient tous des étrangers, parce que c'était un nouveau village qui se formait. Il y avait toujours de nouveaux arrivés; il n'y avait pas beaucoup de liens de parenté, mais les gens étaient intimes entre eux. Nous, on avait les Jodouin à Lorrainville, Eddy Bellehumeur, mais dans la famille, on avait pas de parents. Quand mon frère s'est marié, j'ai eu des petites nièces. On restait en famille, on avait pas grand place à aller.

Les enfants: jeux et lectures

Les enfants, on jouait dans la cour en arrière. Le dimanche, après la messe, on allait changer nos livres à la bibliothèque du presbytère. Les livres étaient des petits romans à l'eau de rose et des biographies de certains personnages. J'aimais lire, j'aimais bien les biographies. J'étais abonnée Aux veillées des Chaumières, c'était un petit journal qui arrivait de France à toutes les semaines, 2 petits journaux. On les faisait relier à la fin de l'année. C'étaient les nouveaux romans qui sortaient. Je les aimais un peu moins parce qu'ils parlaient seulement de la guerre de 1914-1918. La revue a cessé à la Deuxième Guerre mondiale. J'ai été abonnée des années à cette revue. Avant, étant petite fille, c'était la Semaine de Suzette, puis à 15-16 ans, c'était les Veillées des chaumières. Ça nous intéressait, il y avait toutes sortes de concours dans ces revues. Les gens de la campagne on les connaissait un peu parce que, quand on marchait au catéchisme à chaque année, pour la communion solennelle, les gens de la campagne venaient, pendant 3 semaines, marcher au catéchisme et ils restaient au village. ... Ma mère en hébergeait parce qu'elles ne pouvaient retourner chez elles. ...

Le village et la navigation

Au village, il y avait un restaurant tenu par Albert Filteau, mon frère, sur l'actuel emplacement de la banque. Au début, ce sont

des M. Renaud, des Français qui l'avaient. Ensuite, c'est mon frère qui l'a acheté. Il a été appelé pour la guerre; ma mère pensait qu'il continuerait la boulangerie après mon père, mais quand il a été dans l'armée, il a fait une pneumonie et on lui a défendu de travailler dans la farine. C'est comme ça qu'il a acheté le restaurant Renaud. Dans ce temps-là, il arrivait des excursions par bateaux qui partaient d'Haileybury pour venir ici, le dimanche, parce qu'il y avait des courses de chevaux. Le monde venait de partout. La navigation sur le lac s'est terminée lorsque le train est arrivé en 1923. Les gens venaient quand même aux courses: ils empruntaient les chemins de terre, les gens passaient par Notre-Dame-du-Nord, le pont était alors construit. La fin de la navigation sur le lac a changé beaucoup de choses à Ville-Marie, parce que tout le transport arrivait ici au quai et les gens de l'extérieur venaient le chercher, et ils venaient également porter le foin pour envoyer à Haileybury. Il y avait plus d'activités dans Ville-Marie, tandis que le train arrêtait dans tous les villages; cela a vidé le village. C'est plus impressionnant voir arriver un bateau que de voir arriver un train.

Le Silverland et le Météor

Le Silverland, que j'ai connu le plus, allait à Haileybury à tous les jours, il partait le matin et il revenait le soir, apportant avec lui le courrier. Le Météor allait à Témiscaming; il venait d'Haileybury arrêtait ici vers 10h00 le matin, continuait à Témiscaming, le trajet durait 6 heures pour s'y rendre. Il restait à Témiscaming, c'est pour cela qu'il y avait des cabines à bord. Moi, j'ai déjà pris le Météor avec ma mère, pour aller voir une cousine qui arrivait avec son bébé, puis on a couché à bord du bateau à Témiscaming. A l'intérieur du Météor, on retrouvait aussi une belle cuisine, un beau salon avec des sièges de velours et un piano. J'avais une passe pour voyager sur les bateaux parce que, quand la compagnie de Ville-Marie a acheté les bateaux, mon père, M. Chénier et une dizaine d'hommes de Ville-Marie étaient actionnaires.

Portrait du Long-Sault en 1916

C'était en 1916, il n'y avait rien à Témiscaming, on est allé avec une madame Boucher visiter le futur emplacement de la

ville. Il y avait seulement quelques maisons, la gare, un petit hôtel, le quai. La compagnie Riordon avait décidé de construire un moulin à pâtes; on a monté sur la montagne et j'ai vu seulement les poteaux divisant les terrains. J'ai vu Témiscaming, c'était du bois; mais le bois avait tout été coupé. Le trajet en bateau durait 6 heures, on arrêtait à Fabre, à Silvercenter, située en face; on arrêtait à 2 ou 3 places pour porter des provisions, la malle; quelques fois, il y avait une chaloupe qui venait à notre rencontre pour chercher ces marchandises. ... Il s'agissait de provisions pour les agriculteurs, pour qu'ils puissent passer l'hiver; on faisait nos provisions pour la période de l'hiver jusqu'au mois de mai. Chez nous, on entreposait nos marchandises au troisième étage, où il y avait du coton, des ouates et d'autres produits pour isoler.

Le quai de Ville-Marie

Sur le quai (le 2e situé à l'emplacement actuel), il y avait, en bas à gauche, un ancien moulin à scie. Je suis allée déjà au quai de La Pointe pour rencontrer une cousine. On avait pris un omnibus, qu'on appelait, devant l'hôtel Landreville (où est aujourd'hui la Boîte à Bijoux): c'était une voiture avec des sièges de chaque côté; la distance, pour se rendre à La Pointe, était d'environ un mille. Quand ils ont construit le quai à l'emplacement actuel, ils ont monté l'eau du lac un peu, et il a fallu faire un chenail dans le lac pour que les bateaux puissent se rendre au quai, parce que ce n'était pas assez profond. Ce quai était deux fois plus large que les autres, parce qu'il y avait beaucoup plus de trafic à cette époque. Les gens se tenaient à la droite, et une bille de bois séparait le passage. Il était bien plus grand, parce que les bateaux arrivaient des 3 côtés, même qu'il en arrivait 3 à la fois. Il y avait un ancien moulin à scie, mais je n'ai pas eu connaissance de ça; il était en tôle rouge, en bas à côté du quai, où est la boutique de Jean Laporte. Le moulin était abandonné dans ce temps-là. En haut de la côte, la maison à M. Perron actuellement, il y avait la ferronnerie Jolicoeur.

Portrait du village et des commerces

A Ville-Marie, dans ce temps-là, il y avait un restaurant, l'hôtel Landreville, qui a brûlé, l'hôtel Loiselle, qui a elle aussi brûlé,

et au coin où est l'ancien bureau de poste, l'hôtel Boyer qui s'élevait là; l'hôtel avait 2 étages et des galeries. Elle a été démolie pour faire place au nouveau bureau de poste. Les hôtels étaient fréquentés par beaucoup de gens: surtout lorsque les bûcherons descendaient du bois. Ils venaient de partout (Hull)..., ils arrivaient à l'automne et redescendaient au printemps. ... Il y avait aussi un bureau des mines, tenu par Paul Vincent, situé à côté du restaurant Albert Filteau; ensuite, le bureau des mines a été transféré à Val d'Or. Mon frère Albert a pris goût aux mines et, à l'occasion, il allait prospecter à Rouyn Egalement, sur la rue principale, il y avait l'épicerie St-Cyr, au tout début, le magasin du coin était tenu par M. Jérémie Gaudet: c'était une épicerie et magasin-général.

*Le magasin-général de Jérémie Gaudet sur la rue Sainte-Anne, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste. (Archives Société d'Histoire du Témisca-
mingue)*



Les familles européennes à Ville-Marie

Quand j'étais jeune, il s'est fait une grande propagande en France en faveur du Témiscamingue; des hommes s'y sont rendus: des prêtres, des employés du ministère de la colonisation et M. Guay qui était agent des terres. Plusieurs familles françaises importantes sont venus ici: les Maillard, les Mathon, les Mazurel, les de St-Laon, les Favreau, les Watelle... Même qu'il y avait une famille belge qui avait une soierie (une manufacture de soie). Il y en a qui sont repartis, d'autres sont restés. Certaines familles ont ouvert des commerces. M. Mathon a ouvert un magasin à Ville-Marie, où est M. Lemay maintenant: c'était le magasin-général Mathon, puis il a été vendu à M. Welly Chénier. Les Mathon, une famille Belge, sont venus ici à cause de la propagande: on disait que le Témiscamingue était un pays d'avenir, mais au bout de quelques années, ils se sont aperçus que ce n'était pas si épatant que ça: la terre était bonne pour installer des agriculteurs, mais pour les commerces, les affaires n'étaient pas si bonnes. Welly Chénier a acheté le magasin des Mathon et l'a ensuite vendu à Sylvio Bellehumeur.

La maison où habite maintenant les Perron, appartenait à la famille du comte de St-Laon, qui l'a construite et baptisée: Villa Nouvelle-France. La maison du Dr Lalande actuellement, appartenait à des Simard; elle a passé au feu et on l'a reconstruite selon le même modèle. Ce sont les Mathon qui l'ont construite et baptisée: Le Sourire. Ce sont tous ces Français là qui ont fait les débuts de Ville-Marie. Il y avait aussi beaucoup d'Irlandais à Ville-Marie dans ce temps-là: les McCann, les Doherty, les McGuire. ... Si on avait eu à perdre notre français, on l'aurait perdu dans ce temps-là parce que tout était anglais. Ma mère était Irlandaise, il y avait beaucoup d'Irlandais qui venaient au magasin pour parler leur langue parce qu'il ne parlaient pas le français. Quand j'étais jeune, les catalogues étaient tous en anglais (Eaton, Simpson), les journaux étaient en anglais, ma mère nous traduisait les 'funny'.

Aujourd'hui, Ville-Marie a beaucoup moins d'apparence: on ne voit que des poteaux et des fils, avant, tout était caché par les arbres. ...

L'espace habité à Ville-Marie dans ma jeunesse se terminait en arrière de l'école (actuel CSLT), route 101, Saint-Gabriel, La Pointe, sur l'ancienne route pour aller au quai, et Hull était peu bâtie. Le long du chemin de la grotte, il n'y avait aucune maison, il n'y avait rien à part le cimetière: c'était un champ cultivé par les pères Oblats.

Les Processions et la Passion

Lors des processions, les bateaux arrivaient 2 attachés ensembles: les gens venaient de l'Ontario pour le pèlerinage, le prêtre allait les accueillir au quai avec la croix. Ensuite, les gens montaient à pleine rue du quai jusqu'à la grotte à chaque 15 août, lors de la fête de l'Assomption.

J'ai vu la Passion jouée à plusieurs endroits: Ottawa, Buffalo; c'est ici que j'ai vu interpréter de façon aussi réelle la mort du Christ sur la croix. Louis Bilodeau jouait le rôle du Christ. Ça se passait par scène: la naissance...

A la Procession de la fête Dieu, il y avait toujours 2 reposoirs, c'était impressionnant. Souvent, un s'élevait à l'ancien Pensionnat ou au Palais de Justice, un autre dans Hull. Chez Caroline actuellement, il y avait toujours un beau reposoir, c'était M. Tremblay qui restait là. Les prêtres et un groupe d'hommes et de femmes décidaient où mettre les reposoirs. Le curé annonçait l'endroit en chaire. Les petites filles du village jouaient le rôle des anges. La fête-dieu se déroulait après la messe du dimanche: tous partaient de l'église, avec la croix en tête, en marchant 2 par 2, le prêtre portait le Saint-Sacrement et on faisait l'exposition devant le reposoir. Là, on faisait des chants, et ça durait environ 20 minutes. Ensuite, le groupe se remettait en route vers l'autre reposoir et on retournait à l'église. Le tout durait 1 heure ou 1 1/2 heure.

L'explosion de la banque de Québec, le 24 juin 1916

La banque de Québec d'élevait où demeure aujourd'hui M. Rivest, en face d'ici, ma soeur demeurait à côté, dans la maison voisine, elle venait de marier le gérant de banque. M. Augustin



La banque de Québec après l'explosion. (Comité du Centenaire)

Chénier et un M. Dumas, qui étaient employés de la banque, habitaient en haut de la banque. Puis, dans la nuit, un des deux entrait et laissait la lampe allumée jusqu'à ce que le 2ième entre et ferme la lampe à l'huile et monte se coucher. Tout à coup, dans la nuit du 24 juin 1916 à minuit 20 minutes, ils étaient couchés tous les deux et ils s'aperçoivent que les lumières se promenaient sur les murs de la banque et ils ont dit qu'il y avait quelqu'un en bas; ils sont sortis par la fenêtre en arrière et arrivent sur un espèce d'hangar, la voûte, où était entreposée l'argent. Ça criait au meurtre, on entendait des coups de fusils dans le village parce qu'ils étaient 7-8 dans cette organisation là et ils se promenaient à cheval et criaient. Ensuite, ils ont posé des bâtons de dynamite, et vu qu'il y avait une canistre d'huile à lampe, le feu a pris tout de suite. A chaque coup de dynamite, les vitres chez nous descendaient. On se demandait ce qui se passait; on pensait que c'était pour la Saint-Jean Baptiste, dont les festivités se déroulaient le lendemain. Plusieurs personnes arrivaient d'Haileybury par bateau, ils y étaient allés se chercher de la boisson. Nous étions dans le bureau de poste avec ma mère; quelques minutes plus tôt, elle se

promenait dans sa chambre avec une lampe de poche et les cambrioleurs ont tiré une balle entre deux chassis, ils l'ont visé pour qu'elle ferme sa lumière, je suppose. Le soir, on a pas pu coucher dans la maison parce qu'elle était pleine de vitres brisées. Le lendemain, pour le jour de la procession, mon père a été obligé de poser tous les chassis doubles. Les voleurs sont partis vers le sud et ils en ont retrouvé un dans le bout de North Bay. Les autres n'ont pas été arrêtés. C'étaient des étrangers. ... Les cambrioleurs se cachaient sous une terrasse recouverte d'une grille à la grotte et une femme qui logeait à l'hôtel Landreville leur apportait des vivres.

Les organismes et les expositions

Il y avait les Dames du Bon Secours, pour la couture, une oeuvre de charité, les Enfants de Marie et la Ligue du Sacré-Coeur. Il y avait aussi la Fanfare. Mon frère en faisait partie. A toutes les occasions, la Fanfare était présente. A tous les 4 ou 5 ans, il y avait un gros bazar auquel tout le monde de Ville-Marie participait. Il se tenait sur l'actuel terrain du Centre culturel; c'était un terrain d'exposition à l'époque. A l'arrière, il y avait le champ de courses et un grand hangar où il y avait des expositions tous les mois de septembre, pour les agriculteurs, les personnes du Pensionnat qui avaient fait du travail manuel (broderie); tout cela était exposé là.

Les femmes

Dans le temps, c'était normal que les femmes restent à la maison; très peu de femmes travaillaient: les institutrices, les garde-malades, les couturières; ou encore, il fallait tenir magasin. Il y avait aussi des femmes de ménage, des bonnes. Les accouchements se faisaient à la maison; une femme venait à la maison: une madame Caya et dans le temps de ma soeur, c'était Mme Arthur Girard. Un médecin était aussi présent. L'accouchement était une chose secrète; on envoyait les enfants dehors où ils dormaient. Le docteur est venu et le bébé est arrivé.

La politique

La politique était une affaire d'hommes; ils en parlaient entre eux, mais pas les femmes. Moi j'étais plus au courant parce que ma mère lisait les journaux. M. Téléphore Simard était député libéral du Témiscamingue et il venait s'installer dans le boudoir, chez nous, et à mesure qu'un journal sortait, on allait lui porter. Le Dr Aubin était conservateur, les Guay étaient libéraux, Bouilliame était conservateur; toutefois, on ne se chicanait pas. ... Je pense que ma mère ne pouvait pas voter. Ce sont les hommes qui votaient.

L'époque des 'bootleggers'

Les Oblats ne s'occupaient pas de politique. Ils n'ont jamais vu d'un bon oeil la venue de la boisson et des tavernes. Les directives venaient de l'évêque. La boisson était permise dans les villes mais pas dans les villages. ... Il n'y avait pas de boisson dans les hôtels, seulement il s'en est toujours vendu en contrebande, c'était toléré. Dans le temps du gouvernement Duplessis, il y avait des tolérances: les hôteliers qui étaient du 'bon bord' n'étaient pas visités par la police.

Voeux pour l'avenir

J'aimerais que l'on fasse des excursions de bateaux sur le lac, comme autrefois. J'aimerais qu'on profite du lac, qu'il y ait quelque chose qui s'organise. La navigation, c'était beau voir arriver ou partir des bateaux, tout le monde accourait au quai voir les bateaux, les jeunes et ceux qui avaient affaire là. Ça mettrait de la vie. J'aimerais qu'il y ait plus d'arbres et que tous les fils soient enfouis sous la terre.

CONCLUSION

COUP D'OEIL SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

De la poussée de colonisation au 19^e siècle, émerge une première localité, la Baie-des-Pères en 1886, et le canton Duhamel en entier voit disparaître sa forêt au profit de petites fermes. Dès 1886, Ville-Marie se développe selon un modèle original, modèle qui ne sera pas imité dans d'autres localités du Témiscamingue. Le volet culturel siège à côté de l'économie (forêt, mines, agriculture), de la vie religieuse et des communications dans les préoccupations des décideurs et de la population en général. Pendant que les Oblats s'affairent à construire leurs bâtiments et à desservir les diverses missions catholiques, que les Soeurs Grises dispensent soins hospitaliers et éducation, les Villemariens, appuyés par les autorités religieuses, fondent la Société d'Opérette et le Choeur de Chant Mixte en 1888 et la Fanfare en 1896. Egalement, malgré la crise économique des années 1890, les défrichements avancent, même si les agriculteurs ne peuvent gagner un revenu d'appoint aux chantiers et ils ne peuvent vendre leurs maigres surplus, si surplus il y a. La température n'aide pas et les récoltes sont médiocres.

Les Oblats participent à la fondation de la colonie du Témiscamingue autant par l'organisation du mouvement via la Société de Colonisation que par l'encadrement religieux et social de la Baie-des-Pères et des autres localités. Après 10 ans, en 1894, le bilan s'avère positif. Ville-Marie entreprend le 20^e siècle sur une bonne note.

En 1908, des citoyens fondent la Chambre de Commerce de Ville-Marie et, comme les Oblats, ils font du développement de la région leur préoccupation première. Tous deux planifient leurs stratégies et tentent d'améliorer la qualité de l'environnement économique, social et culturel des Villemariens et des Villemariennes. La Chambre de Commerce et les Oblats pilotent conjointement plusieurs dossiers à caractère social, dossiers qu'ils mènent à terme: l'ouverture d'un Pensionnat, la construction d'une école normale, l'implantation d'une école d'agriculture, la fondation d'une radio régionale (CKVM), l'agrandissement de l'hôpital, la construction d'un Palais de Justice... En 1927, la Chambre et les Oblats participent tous deux à la fondation de la coopérative agricole, l'Association des Producteurs de Trèfle du Témiscamingue.

A la fin des années 1930, après un travail commun pour promouvoir le retour à la terre, ces deux groupes formant l'élite locale, affichent chacun leur propre vision du développement régional. La Chambre de Commerce penche du côté de l'entreprise privée pour mettre en valeur les richesses naturelles et fauniques de Ville-Marie et du Témiscamingue, tandis que les Oblats mettent leurs espoirs dans la formule coopérative. Les démarches de la Chambre dans le but d'attirer des industriels à Ville-Marie et de construire des routes extra-régionales n'aboutissent pas. De leur côté, les Oblats comptent quelques réussites par la fondation de coopératives. Cependant, exception faites des Caisses Populaires, ces succès sont éphémères puisqu'elles ferment leurs portes aux débuts des années 1960.

Même si ces projets ne se réalisent pas tous, Ville-Marie se développe comme centre de service du Témiscamingue. Au cours du 20e siècle, le secteur culturel poursuit sa bonne marche. Également, l'entreprise privée investit dans la création de quelques petites industries et de commerces, créant ainsi plusieurs emplois.

Également, quelques organismes régionaux à caractère socio-économique ont pignon sur rue à Ville-Marie et oeuvrent dans des secteurs précis: l'aménagement du territoire (la MRC), le développement économique (la CDET), le tourisme (l'OTT), la condition féminine (le CCFT), l'histoire (la SHT), l'éducation (CSLT), la santé et les affaires sociales... Les trois premiers poursuivent en quelque sorte le travail amorcé par la Chambre de Commerce, longtemps le fruit d'un seul homme, Augustin Chénier. Quant aux autres, ils ont été créés en réponse à des besoins de plus en plus diversifiés, résultant de l'évolution de la société témiscamienne.

La lecture de l'histoire témiscamienne s'avère très révélatrice, en ce sens qu'elle démontre clairement qu'au fil des ans, les mêmes projets de développement socio-économique reviennent constamment à l'ordre du jour, peu importe les bénévoles qui y travaillent. Le centenaire de Ville-Marie constitue l'occasion rêvée de dresser le bilan des actions posées par les organismes régionaux et en même temps de définir un type de développement tenant compte des particularités du Témiscamingue.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

a) Les archives manuscrites

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Dossier Coopérative de Beurre de Ville-Marie, 1935-1937.

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Augustin-Chénier dossiers Chambre de Commerce de Ville-Marie, correspondance, 1925-1960

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Centre de Santé Sainte-Famille, documents historiques, 1887-1984

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Moreau, dossiers organismes régionaux, 1930-1950

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE, Fonds Union Catholique des Cultivateurs, correspondance, 1930-1940

ARCHIVES DESCHATELETS, Dossier Ville-Marie, dossiers paroisse, missions, postulat et Ecole Moffette, 1886-1981

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE VILLE-MARIE, Règlements et procès-verbaux des municipalités de Ville-Marie et Duhamel-Ouest, 1897-1932; Arpentages primitifs 1885-1900

MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL-OUEST, Règlements municipaux, 1932-1985

OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE, Codex historicus de la mission Saint-Claude de Témiscamingue, 1863-1887, 3 volumes, manuscrits non-paginé. Le volume 3 contient des coups d'oeil rétrospectif sur les années 1888 à 1894

VILLE DE VILLE-MARIE, Règlements municipaux, 1958-1985

b) Les entrevues orales

Marguerite CHENIER et Marlyn RANNOU ont effectué les entrevues orales en mars et avril 1986. Elles ont interviewé les personnes dont les noms suivent:

Mme Isabelle FILTEAU	M. Jean RANNOU
M. Edouard RINGUETTE	Mme Liliane GAUDET
M. Jean GIRARD	Mme Alice HALLEF
Mme Bernadette BILLARD-GIRARD	Mme Rita GIRARD
M. Henri THERRIEN	M. Olivier SCRIVE
Mme Georgette COURTEMANCHE	Mme Marielle DUBOIS-LEMIRE
M. Albert RANNOU	Mme Camilla PAYETTE-RANNOU
M. Henri GIRARD	M. Paul DUMESNIL
M. Robert DESJARDINS	Mme Bernadette MAROIS-ARSENAULT
M. Alphonse ARSENAULT	Mme Rita PROULX
Mme Georgette SIRARD-LALONDE	Dr Eugène LALANDE

c) Les archives photographiques

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TEMISCAMINGUE

ARCHIVES DESCHATELETS

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE DE NORANDA

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, CENTRE DE QUÉBEC

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

COMITÉ DU CENTENAIRE DE VILLE-MARIE

LA POPULATION DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL-OUEST

d) Documents gouvernementaux

GOVERNEMENT DU CANADA, Recensements du Canada, 1871-1981

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Statistiques municipales, 1914-1980

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Rapports du concours du Mérite Agricole, 1923-1969

2- INSTRUMENTS DE RECHERCHE

BELAND, André, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Troisième supplément, Rouyn, Université du Québec, 1979, 94p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Université du Québec, 1973, 270p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Supplément, Rouyn, Université du Québec, 1975, 214p.

GOURD, Benoit-Beaudry, Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Deuxième supplément, Rouyn, Université du Québec, 1977, 202p.

LABRIE, Vivian, Précis de transcription de documents d'archives orales, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection instrument de travail no 4, 1982, 217p.

3. LIVRES, TEXTES ET ÉTUDES SUR VILLE-MARIE ET LE TÉMISCAMINGUE

Album Souvenir 15e Anniversaire de Radio-Témiscamingue, Ville-Marie, Imprimerie du Témiscamingue, janvier 1965, non-paginé

Album Souvenir 50-25, Historique du Pensionnat et de l'École Normale Notre-Dame-de-Lourdes de Ville-Marie, Ville-Marie, Imprimerie du Témiscamingue, février 1957, non-paginé

BARRETTE, Roland, La naissance d'une Société, donné à l'occasion d'une causerie du jubilé d'argent de la Société d'Histoire du Témiscamingue, à Ville-Marie, le 4 mai 1974, 11p.

BEAUDOIN, Armand, "Souvenirs d'un fondateur de Ville-Marie: M. Honoré Ladouceur, 93 ans, de Ville-Marie, nous dit...", Le Progrès, 29 août 1957

BOUCHER, Réal, La colonisation du Témiscamingue, Rouyn, septembre 1981, 70p.

CARON, Ivanohé, Centres de colonisation du Nord-Ouest de la province de Québec. Le Témiscamingue, L'Abitibi, Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, 57p.

CHAMBRE DE COMMERCE DE VILLE-MARIE, Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques, Québec, L'Action Sociale, 1929, 47 p.

CHENIER, Augustin, Cinquante années de civisme, 1908-1958, Ville-Marie, s.é. 1958, 60 p.

CHENIER, Augustin, Notes historiques sur le Témiscamingue, Ville-Marie, Société d'Histoire du Témiscamingue, 2e édition 1980, 133p.

CHENIER, Augustin, Notre-Dame de Lourdes de Ville-Marie, Ville-Marie, s.é. 20 mai 1947, non-paginé

DEPARTEMENT DE LA COLONISATION, DE LA CHASSE ET DES PÊCHERIES, Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-1930, Québec, 1931, 19p.

GAUDET-BRAULT, Jeannine, Temi Kami "eaux profondes", Val d'Or, Imprimerie Lebonfon, Société d'Histoire du Témiscamingue, 1981, 90p.

JODOUIN, Rémi, En-d'ssouv, Ville Saint-Laurent, Editions Québécoises, 1973, 207p.

LAURENDEAU, Jean, Ville-Marie, Rouyn, Société Nationale des Québécois, 1981, 150p.

"Le prolongement du C.P.R. jusqu'à Ville-Marie", La Presse, 10 décembre 1908

- Missions de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, nos 141 (1898) 169 (1905), 181 (1908), 189 (1910), 230 (1927)
- NADEAU, Eugène, Un homme sortit pour semer. La carrière épique du pionnier du Témiscamingue: le Frère Joseph Moffette, o.m.i., Montréal, Fidès, 2e édition 1951, 195p.
- PARADIS, Charles-Alfred-Marie, La région du Témiskaming, Ottawa, Collège d'Ottawa, 22 mars 1884, 7p.
- RIOPEL, Marc, Si le Témiscamingue m'était conté, entrevue avec Jolyne LALONDE, 9 août 1984
- RIOPEL, Marc, Un siècle d'éducation au Témiscamingue, s.l., Société d'Histoire du Témiscamingue, 1983, 52p.
- SOCIETE DE COLONISATION DU LAC TEMISCAMINGUE, Colonisation du lac Témiscamingue et du lac Kippewa, Ottawa, Ministère de l'agriculture du Canada, 1888, 48p.
- SOCIETE DE COLONISATION DU LAC TEMISKAMING, Au lac Témiskaming!, Ottawa, La Vallée d'Ottawa, 1885, 32p.
- TREPANIER, Pierre, "Siméon Le Sage et l'affaire du Témiscamingue (1884-1902)", Revue de l'Université d'Ottawa (juillet-septembre 1977): 365-376

ANNEXES A: LES AUTORITÉS CIVILES ET RELIGIEUSES

ANNEXE 1: LES MAIRES DE DUHAMEL-OUESTa) *Municipalité du Canton Duhamel*

<i>Alfred MORIN</i>	<i>1899</i>
<i>Jules DUMAIS</i>	<i>1900</i>
<i>Joseph BELLEHUMEUR</i>	<i>1901-1903</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>1903-1904</i>
<i>Jules DUMAIS</i>	<i>1904-1909</i>
<i>Narcisse BORDELEAU</i>	<i>1910-1911</i>
<i>Joseph BELLEMARE</i>	<i>1911</i>

b) *Municipalité de Duhamel-Ouest **

<i>Joseph ST-PIERRE</i>	<i>Janvier 1932-1935</i>
<i>Joseph BEAUDRY</i>	<i>Janvier 1935-1939</i>
<i>Armand RIVEST</i>	<i>Janvier 1939-1941</i>
<i>Omer CHENIER</i>	<i>Janvier 1941-1943</i>
<i>François BASTIEN</i>	<i>Janvier 1943-1947</i>
<i>Romulus SARRAZIN</i>	<i>Janvier 1947-octobre 1950</i>
<i>Pierre RANNOU</i>	<i>Octobre 1950-janvier 1951</i>
<i>Donat SARRAZIN</i>	<i>Janvier 1951-1965</i>
<i>Léonide BERGERON</i>	<i>Janvier 1965-novembre 1973</i>
<i>Léo SARRAZIN</i>	<i>Novembre 1973-1983</i>
<i>Jacques BERNARD</i>	<i>Novembre 1983-</i>

* *Les procès-verbaux couvrant la période de 1911 à 1932 ont été détruits dans un incendie; les renseignements sont donc non-disponibles.*

SOURCE: Municipalité de Duhamel-Ouest

ANNEXE 2. LES MAIRES DE VILLE-MARIE

<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>8 novembre 1897-1er février 1904</i>
<i>Palma RANGER</i>	<i>1er février 1904-5 février 1906</i>
<i>Hermas RIOPELLE</i>	<i>5 février 1906-15 octobre 1907</i>
<i>A.J. AUBIN</i>	<i>15 octobre 1907-22 mai 1909</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>25 mai 1909-3 juillet 1911</i>
<i>Jos. O. TREMBLAY</i>	<i>3 juillet 1911-12 août 1912</i>
<i>C.A. DUBE</i>	<i>12 août 1912-4 octobre 1915</i>
<i>C.E. BRODEUR</i>	<i>14 octobre 1915-10 janvier 1916</i>
<i>A.J. AUBIN</i>	<i>10 janvier 1916-10 janvier 1917</i>
<i>Télesphore SIMARD</i>	<i>10 janvier 1917-7 juillet 1917</i>
<i>Palma RANGER</i>	<i>16 juillet 1917-12 janvier 1921</i>
<i>André Elzéar GUAY</i>	<i>8 janvier 1921-19 janvier 1931</i>
<i>Sylvio BELLEHUMEUR</i>	<i>19 janvier 1931-21 novembre 1933</i>
<i>Bernadin DESROCHERS</i>	<i>21 novembre 1933-14 janvier 1935</i>
<i>Henri CARTIER</i>	<i>14 janvier 1935-7 juillet 1936</i>
<i>Donat GOULET</i>	<i>13 juillet 1936-25 août 1947</i>
<i>J.M. LAVIGNE</i>	<i>25 août 1947-14 mai 1951</i>
<i>Victor DUBRULE</i>	<i>14 mai 1951-23 décembre 1954</i>
<i>C.E. DORION</i>	<i>3 janvier 1955-19 mai 1959</i>
<i>Omer SABOURIN</i>	<i>19 mai 1959-12 mai 1961</i>
<i>J. Roméo CHARTIER</i>	<i>12 mai 1961-28 octobre 1963</i>
<i>Eugène RINGUETTE</i>	<i>28 octobre 1963-25 octobre 1965</i>
<i>Gérard CARON</i>	<i>25 octobre 1965-4 novembre 1973</i>
<i>Simon BERNARD</i>	<i>4 novembre 1973-1er novembre 1985</i>
<i>Jacques LEBLANC</i>	<i>1er novembre 1985-</i>

SOURCE: Ville de Ville-Marie

ANNEXE 3: LES CURÉS DE VILLE-MARIE

<i>R.P. François</i> THERRIEN	1886-1896
<i>R.P. J.H.</i> PERREAULT	1896-1899
<i>R.P. Moïse</i> DESJARDINS	1899-1905
<i>R.P. Odilon</i> CHEVRIER	1905-1913
<i>R.P. Zénon</i> BERNIER	1913-1916
<i>R.P. Dollard</i> FRANCOEUR	1916-1920
<i>R.P. Octave</i> LAMBERT	1920-1921 (<i>intérim pendant 5 mois</i>)
<i>R.P. Zénon</i> BERNIER	1921-1927
<i>R.P. Antoine</i> BOURASSA	1927-1933
<i>R.P. Médéric</i> MAGNAN	1933-1936
<i>R.P. Louis-Philippe</i> JUTRAS	1936-1939
<i>R.P. Odilon</i> VOYER	1939-1942
<i>R.P. Honorius</i> CHABOT	1942-1948
<i>R.P. Charles</i> LABERGE	1948-1951
<i>R.P. Emilien</i> LETOURNEAU	1951-1958
<i>R.P. Maxime</i> SARAULT	1958-1965
<i>R.P. Armand</i> LEMIEUX	1965-1971
<i>R.P. François</i> NADEAU	1971-1978
<i>R.P. Gabriel</i> CARON	1978-1982
<i>R.P. Jacques</i> ROUX	1982-1985
<i>R.P. Gérard</i> MORIN	1985-

SOURCE: Presbytère de Ville-Marie

ANNEXES B: LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE, DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL-OUEST 1871-1986

ANNEXE 4: LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE, 1871-1981

1871	Mission Saint-Claude 36 h. Témiscamingue et Kipawa 351 h.
1891	677 h.
1901	3 487 h.
1911	3 252 h.
1921	9 746 h.
1931	15 138 h.
1941	27 087 h.
1951	30 797 h.
1961	30 095 h.
1966	21 200 h.
1971	18 682 h.
1976	17 678 h.
1981	17 816 h.

SOURCE: RECENSEMENTS DU CANADA, 1871-1981

ANNEXE 5: LA POPULATION DE VILLE-MARIE ET DE DUHAMEL- OUEST

Année	Ville-Marie	Duhamel-Ouest
1891	677 h. *	
1901	502 h.	1 566 h. *
1911	850 h.	373 h.
1921	840 h.	583 h.
1931	1 049 h.	642 h.
1941	1 001 h.	515 h.
1951	1 316 h.	552 h.
1961	1 710 h.	547 h.
1971	1 995 h.	475 h.
1981	2 350 h.	490 h.
1986	2 690 h.	570 h.

* Population des cantons Duhamel et Guigues

SOURCE: RECENSEMENTS DU CANADA, 1891-1981, sauf les chiffres de l'année 1986 qui proviennent des bureaux municipaux de Ville-Marie et Duhamel-Ouest

TABLE DES MATIÈRES

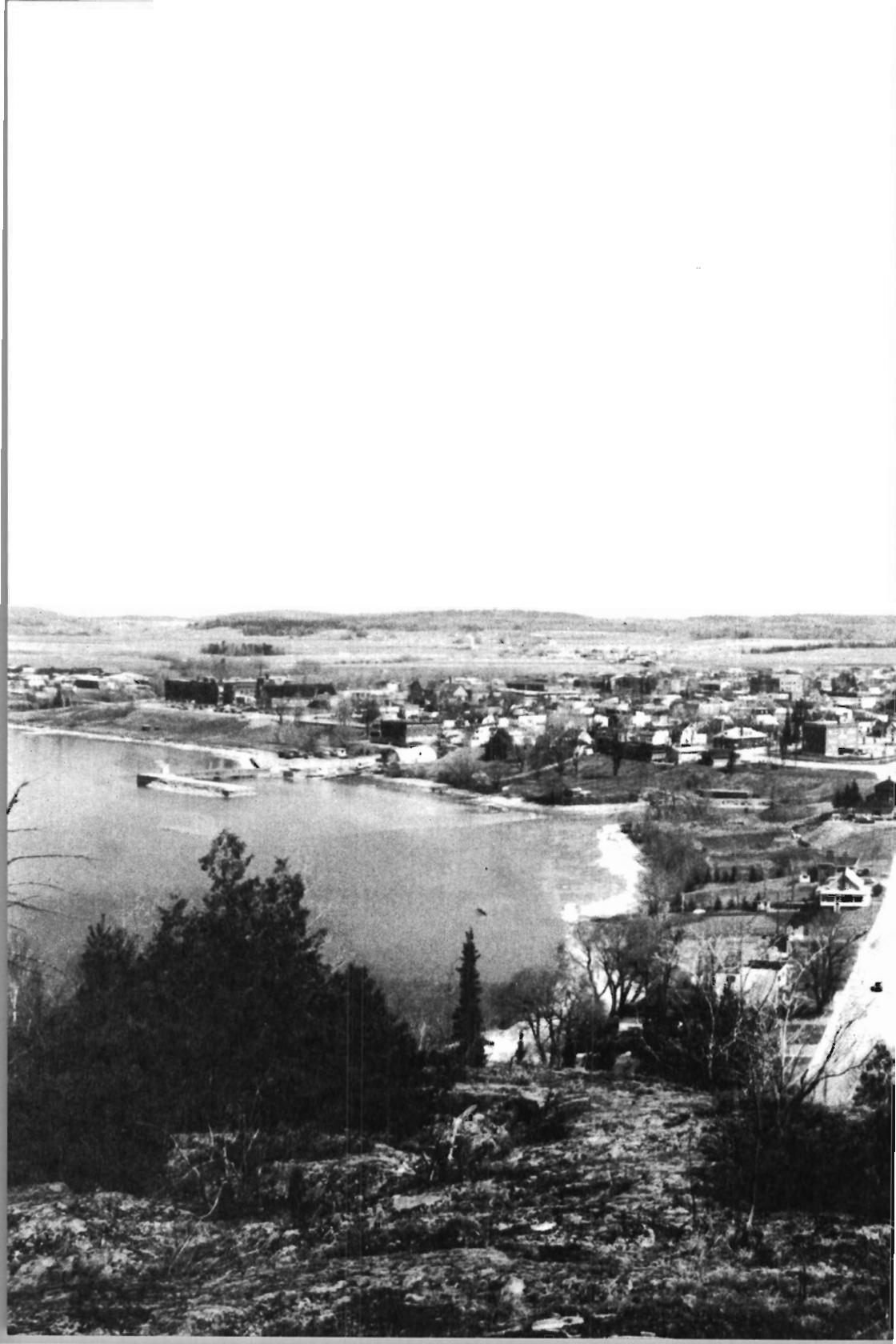
	PAGE
INTRODUCTION: AU LAC TÉMISCAMINGUE EN 1880	3
1ère partie: LA FORMATION DE LA RÉGION DU TÉMISCAMINGUE	11
<u>Chapitre 1</u> : La colonisation du Témiscamingue	13
1.1 La Société de Colonisation du lac Témiscamingue 1884-1902	16
1.2 La marche du peuplement et l'apparition des localité	32
<u>Chapitre 2</u> : La naissance de la première colonie: la Baie-des-Pères	43
2.1 La colonisation du canton Duhamel	44
2.2 La naissance de la Baie-des-Pères en 1886	48
2.3 Le développement socio-économique de Ville-Marie, de Duhamel-Ouest et du Témiscamingue, 1887-1894	61
2ième partie: LE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-DES-PÈRES (VILLE-MARIE ET DUHAMEL-OUEST), 1894-1986	89
<u>Chapitre 3</u> : L'agriculture à Duhamel-Ouest	93
3.1 Le potentiel agricole du canton Duhamel	94
3.2 Les Oblats et le développement agricole	95
3.3 L'évolution de l'agriculture	99
<u>Chapitre 4</u> : La Chambre de Commerce de Ville-Marie au coeur des activités socio-économiques	117

	PAGE
4.1 Historique de la Chambre de Commerce de Ville-Marie	118
4.2 A la recherche d'une vocation industrielle	120
4.3 L'amélioration des communications	135
4.4 Le développement touristique	181
<u>Chapitre 5</u> : De mission à paroisse. Une page d'histoire religieuse avec les Oblats de Marie-Immaculée	187
5.1 De missions de colonisation aux paroisses. Les missions algonquines	188
5.2 L'érection canonique de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire	191
5.3 Les Oblats quitteront-ils Ville-Marie?	193
5.4 La grotte, l'église et la vie paroissiale	196
<u>Chapitre 6</u> : La santé et l'éducation: le rôle des Soeurs de la Charité d'Ottawa (Soeurs Grises de la Croix)	209
6.1 De l'Hôpital Général de la Sainte-Famille au Centre de Santé Sainte-Famille	210
6.2 L'éducation et les jeunes filles: la formation d'institutrices et le cours ménager	220
6.3 L'éducation à la campagne et au village	231
<u>Chapitre 7</u> : Les services, le commerce et les activités culturelles et sociales	245
7.1 Ville-Marie, centre de services du Témiscamingue	246
7.2 Le commerce	259
7.3 Les activités culturelles et sociales	266

3ième partie: LA VIE QUOTIDIENNE AU VILLAGE	277
<u>Chapitre 8:</u> Retranscription d'une entrevue orale avec une Villemarienne	279
CONCLUSION: Coup d'oeil sur le développement régional	295
BIBLIOGRAPHIE:	297
ANNEXES: A: Les autorités civiles et religieuses	301
B: La population du Témiscamingue, de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest, 1871-1986	304

LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

a) LES TABLEAUX	PAGE
Honoré Ladouceur	49A
Tableau 1: L'arrivée des colons en 1886	56A
Tableau 2: Arrivée de familles de colons en 1889	68A
Tableau 3: Arrivée et départ des colons en 1888, 1890, 1891 et 1892	75A
Tableau 4: Statistiques agricoles de Ville-Marie en 1929	109
b) LES CARTES	
Carte no 1: Territoires Algonquins (19e siècle)	5
Carte no 2: Le développement du Témiscamingue, 1884-1942	32A
Carte no 3: La région du lac Témiscamingue (1880 à 1886)	44A
Carte no 4: Canton Duhamel (selon l'arpentage de 1911)	44B
Carte no 5: Projets routiers des années 1940	183A
Carte no 6: Ville-Marie (selon le cadastre de 1986)	277A



Ville-Marie, avril 1986. (Comité du Centenaire)





HOMMAGES

aux
Citoyens
et
Citoyennes
de
Ville-Marie
à
l'occasion
de leur centenaire.

Tembec

De la Baie-des-Pères à Ville-Marie 1886-1986

Cette synthèse historique retrace les 100 ans de la première localité du Témiscamingue et de l'Abitibi: Ville-Marie. Le texte se divise en trois parties. La première traite de l'ouverture et de la formation du Témiscamingue, dernière région québécoise à accueillir des colons à la fin du 19e siècle. Elle se termine par l'étude approfondie de la naissance de la Baie-des-Pères en 1886 et son évolution jusqu'à la fin du siècle dernier.

Dans la deuxième partie, se succèdent l'évolution de l'agriculture, les projets de développement socio-économique mis de l'avant par la Chambre de Commerce de Ville-Marie, les faits marquants de l'histoire des Oblats, le rôle des Soeurs Grises dans les soins de santé et l'éducation et, finalement, l'image caractéristique de Ville-Marie: le centre de services et les activités culturelles et sociales. La retranscription d'une entrevue avec une Villemarienne, en troisième partie, ajoute l'aspect quotidien à cette histoire de Ville-Marie et de Duhamel-Ouest.

Destiné au grand public, ce livre est écrit dans un langage clair et accessible, en plus d'être abondamment illustré par des photos d'époque et des cartes géographiques.

